

Syndicat Mixte métropole Clermont Vichy
Auvergne

28 FEVRIER 2019

Collectivité :

date d'envoi :

NATURE DES DOCUMENTS	Principal									
COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2019										
Délibération d'approbation du Compte administratif										
Délibération d'affectation des résultats										
Etats des restes à réaliser										
COMPTE DE GESTION ANNEE 2019										
Délibération d'approbation du compte de gestion										
BUDGET PRIMITIF ANNEE 2020										
Délibération d'approbation du budget primitif 2020	X									
BUDGET SUPPLEMENTAIRE ANNEE 2020										
Délibération d'approbation du budget supplémentaire	X									

Cachet de la commune et signature :

Mme Elodie Soisson

Cachet de réception Préfecture ou Sous-Préfecture

RECU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

/ 4 MARS 2020

CONTROLE DE LEGALITE

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Mardi 21 janvier 2020- 14 heures 30

BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne s'est réuni le 21 janvier 2020 à 14H30, Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Madame Isabelle LAVEST, Messieurs Bernard FERRIÈRE, Bernard VEISSIERE, Christian ARVEUF, Christian MELIS, Daniel PEYNON, Dominique ADENOT, François RAGE, Frédéric BONNICHON, Gilles PAULET, Gilles VOLDOIRE, Henri GISSELBRECHT, Jacques DE CHABANNES, Jean Claude GUILLON, Jean Jacques FAUCHER, Jean Sébastien LALOY, Joseph GAILLARD, Marcel ALEDO, Nicolas BONNET, Roger GARDES, Serge CHARLEMAGNE.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Messieurs Jean Paul BACQUET, Olivier BIANCHI, Jean Christophe CERVANTES, Cyril CINEUX, Patrick MONTAGNER, Pascal PIGOT, Pierre RIOL.

Étaient excusés :

Mesdames Marion CANALES, Danielle GILBERT, Messieurs Bertrand BARRAUD, Bertrand PASCUTO, Claude NOWOTNY, Frédéric AGUILERA, Gabriel MAQUIN, Hervé PRONONCE, Jean Pierre BRENAS, Luc CHAPUT, Pierre PECOUL, Tony BERNARD.

Conseillers en exercice : 40
Conseillers présents : 21
Conseillers représentés : 0
Conseillers ayant donné pouvoir : 6
Total votants : 27

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

14 MARS 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Le budget qui vous est proposé est arrêté aux montants suivants :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL
Dépenses	0 €	263 879 €	263 879 €
Recettes	0 €	263 879 €	263 879 €

Vous trouverez en annexe 3.1 la maquette du budget primitif 2020

Comme évoqué dans le débat d'orientations budgétaires, il s'agit uniquement d'un budget de fonctionnement destiné à couvrir les charges courantes et l'administration du syndicat Pôle Métropolitain, et permettre la réalisation d'études ainsi que l'organisation de manifestations et la communication dudit syndicat.

Je vous propose maintenant d'étudier successivement par chapitres, la section de fonctionnement et d'analyser les principales ouvertures de crédits en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement : 263 879 €

Les dépenses de fonctionnement que nous avons à détailler sont les suivantes :

- Chapitre 011 - charges à caractère général : 118 283 €

- Études 2019 à finaliser en 2020 :
 - o Stratégie de communication
 - o Expertise VÉLÀ ODM/ CEREMA
 - o Défi mobilité - Voiture autrement : Valorisation des travaux
 - o Économie numérique : Publication des portraits inspirants,
 - Nouvelles études 2020 :
 - o Défi Allier : Conférence et actions de communication, 2 500€
 - o Défi Allier : Dépense de personnel : 83 125 €
 - o Accompagnement au repositionnement du Pôle métropolitain post-élection : 1 000€
 - Charges courantes :
 - o Communication : valorisation des actions du Pôle Métropolitain, Réception, Maintenance, Divers.
- cf Annexe 3.1 – Maquette budget primitif »

- Chapitre 012 - dépenses de personnel : 3 941 €

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

- Pour assurer l'organisation des réunions des diverses instances du syndicat, il est fait appel aux services supports de Clermont Auvergne Métropole. Est ainsi mutualisée la Direction Assemblées et Instances / Affaires juridiques. Le coût de cette mutualisation est pris en charge par le syndicat et remboursé à l'EPCI concerné.
- 1 € est prévu pour la rémunération forfaitaire des services rendus au syndicat par les Directions Affaires Juridiques et Finance de Vichy Communauté.

- Chapitre 65 – autres charges de gestion courante : 141 655 €

- 6518 – autres charges de gestion courante : 141 655 €

Ces dépenses correspondent à :

- La contribution versée à l'Agence d'urbanisme, pour les missions d'accueil, d'animation et de coordination des instances qu'elle réalise au profit du syndicat mixte Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne (1 €), ainsi que la contribution au programme d'action mutualisé 2020 de l'Agence, suite à l'adhésion du syndicat mixte.
- L'adhésion à MACEO

Les recettes de fonctionnement : 263 879 €

- Chapitre 74 - participations 263 879 €

Elles comprennent

- à l'article 74751, les contributions des EPCI membres pour 263 879 €, calculées selon les principes suivants prévus statutairement :
 - Une part fixe pour couvrir les dépenses de fonctionnement courant du syndicat mixte et des actions globales qu'il pourrait financer en matière d'ingénierie. Elle est assise pour 50% en fonction du nombre d'habitants de chaque EPCI et pour 50% en fonction du nombre de sièges affectés à chaque adhérent.
 - Une part variable, dont le montant et la répartition annuelle seront à déterminer par le Conseil du Pôle Métropolitain. Pour 2020, il n'est pas déterminé de part variable.
- à l'article 7478, la contribution de la CCI Puy-de-Dôme, fixée à 1€.

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Par applications des règles de répartition, les contributions 2020 sont les suivantes :

Structure cotisations 2020								
Populations légales 2020 (données 2017)								
IRRI	Pop. légale 2017	Poids Pop.	Nb. Régies	Poids Régies	Pop. C	D. Régies C	Mont. C	Poids/hab
Clermont Auvergne Métropole	295 898	44,85%	15	38,46%	59 180 €	50 746 €	109 925 €	0,37
CA Vichy Communauté	84 014	12,74%	5	12,82%	16 803 €	16 915 €	33 718 €	0,40
CA Riom Limagne et Volcans	68 678	10,41%	4	10,26%	13 736 €	13 532 €	27 268 €	0,40
CA Agglo Pays d'Issoire	57 414	8,70%	3	7,69%	11 483 €	10 149 €	21 632 €	0,38
CC Thiers Dore et Montagne	38 276	5,80%	2	5,13%	7 655 €	6 766 €	14 421 €	0,38
CC Plaine Limagne	21 479	3,26%	2	5,13%	4 296 €	6 766 €	11 062 €	0,52
CC Billom Co (Mur-es-Allier)	7 153	1,08%	1	2,56%	1 431 €	3 383 €	4 814 €	0,67
CC Mond'Averne	41 055	6,22%	3	7,69%	8 211 €	10 149 €	18 360 €	0,45
Entre Dore et Allier	19 268	2,92%	1	2,56%	3 854 €	3 383 €	7 237 €	0,38
CC Brivadois	17 766	2,69%	2	5,13%	3 553 €	6 766 €	10 319 €	0,58
CC Lapalisse	8 694	1,32%	1	2,56%	1 739 €	3 383 €	5 122 €	0,59
Total des cotisations 2020	(2017)	100,00%	40	100,00%	161 920 €	161 920 €	263 879 €	0,4
CCI Auvergne			1		1 €		1 €	
TOTAL DES COTISATIONS MEMBRES					161 920 €		263 879 €	

100,00%

Après cette présentation détaillée du projet de budget, je vous propose d'examiner les documents budgétaires puis de passer au vote de ce budget primitif 2020, étant précisé qu'il a lieu par nature, au niveau du chapitre.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne.

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

14 MARS 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne

Frédéric AGUILERA

BUDGET PRIMITIF 2020

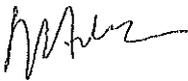
14 MARS 2020

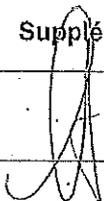
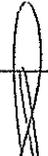
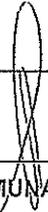
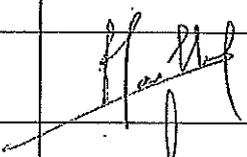
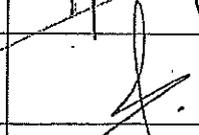
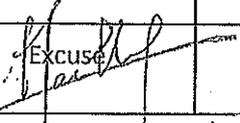
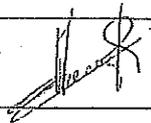
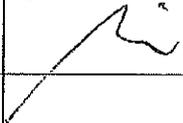
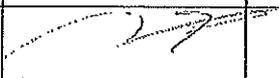
200 041 036	PÔLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE	BP CONTROLE DE LEGALITE
Code INSEE	Budget principal	M14

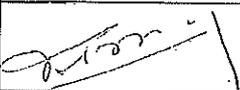
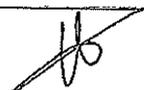
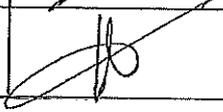
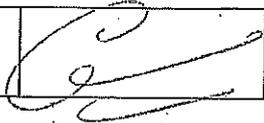
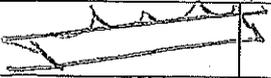
ARRETE-SIGNATURES

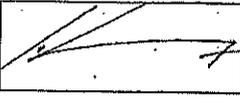
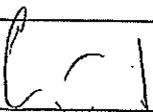
Présenté par le Président	Nombre de membres en exercice : 40 Nombre de membres présents : 21 Nombres de suffrages exprimé : 27
A Clermont-Ferrand, le 21 janvier 2020	VOTE : Contre ϕ Pour 27 Abstention ϕ
Le Président	Date de convocation : 15/01/2020
Délibéré par le Conseil Syndical réuni en session le 21 janvier 2020	

A Clermont-Ferrand, le 21 janvier 2020
Les membres du Conseil Syndical

MEMBRES ADHERENTS	Signature	Suppléant	Signature	Pouvoir
METROPOLE CLERMONT AUVERGNE METROPOLE				
M. ADENOT				De M. Cineux
M. ALEDO				
M. BIANCHI	Excusé			Donné à M. Rage
M. BONNET				De M. CERVANTES
M. BRENAS				
MME CANALES	Excusée			
M. CERVANTES	Excusé			Donné à M. BONNET
M. CINEUX	Excusé			Donné à M. Adenot
M. GARDES				

MEMBRES ADHERENTS	Signature	Suppléant	Signature	Pouvoir
M. GISSELBRECHT				De M. Riol
Mme LAVEST				
M. PASCIUTO				
M. PRONONCE	Excusé			
M. RAGE				De M. Bianchi
M. RIOL	Excusé			Donné à M. GISSELBRECHT
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VICHY COMMUNAUTE				
M. AGUILERA				
M. GAILLARD				De M. Montagner
M. LALOY				
M. MAQUIN	Excusé			
M. MONTAGNER				Donné à M. Gaillard
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS				
M. ARVEUF				
M. BONNICHON				
M. PECOUL				
M. MELIS				

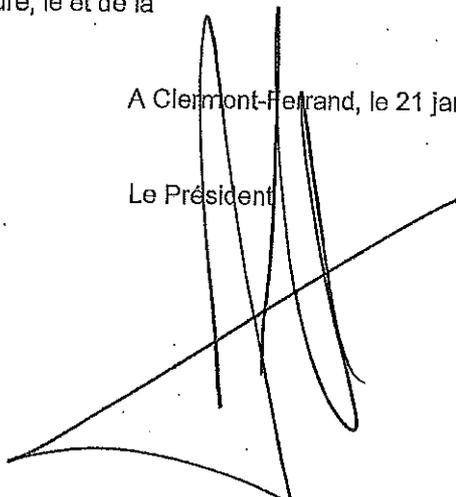
MEMBRES ADHERENTS	Signature	Suppléant	Signature	Pouvoir
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AGGLO PAYS D'ISSOIRE				
M. BACQUET	Excusé			Donné à M. Veissière
M. BARRAUD				
M. VEISSIERE				De M. Bacquet
COMMUNAUTE DE COMMUNES MOND'ARVERNE				
M. CHARLEMAGNE				
M. PAULET				De M. Pigot
M. PIGOT				Donné à M. Paulet
COMMUNAUTE DE COMMUNES BILLOM COMMUNAUTE				
M. VOLDOIRE				
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PLAINE LIMAGNE				
M. CHAPUT				
M. FERRIERE				
COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE				
M. BERNARD				
M. NOWOTNY				
COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE DORE ET ALLIER				
M. PEYNON		M. MONEYRON		
COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIOUDE SUD AUVERGNE				
M. FAUCHER				

MEMBRES ADHERENTS	Signature	Suppléant.	Signature	Pouvoir
Mme GILBERT	Excusée			
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE LAPALISSE				
M. DE CHABANNES		M. VALERO		
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU PUY-DE-DOME				
M. GUILLON				

Certifié exécutoire par Le Président compte-tenu de la réception en Préfecture, le et de la publication, le

A Clermont-Ferrand, le 21 janvier 2020

Le Président



REPUBLIQUE FRANCAISE

**SYNDICAT MIXTE METROPOLE CLERMONT VICHY
AUVERGNE**

AYANT OPTÉ POUR LE VOTE PAR NATURE

M 14

BUDGET PRIMITIF 2020

SANS REPRISE DE RESULTATS

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

/ 4 MARS 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

SOMMAIRE

Pages		Joint.	Ss Obj
	<p>I - Informations d'ordre général A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles B3 - Opérations d'équipement pour info - Détail des chapitres et articles</p>		
	<p>IV - ANNEXES</p>		
	<p>A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (fonctionnement) A1 - Présentation croisée par fonction (investissement) A2 - Etat de la dette 2.1 - Détail des crédits de trésorerie 2.2 - Répartition par nature de dette 2.3 - Répartition des emprunts par structure de taux 2.4 - Typologie de la répartition de lencours 2.5 - Détail des opérations de couverture 2.6 - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 2.7 - Autres dettes A3 - Méthode utilisée pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6 - Equilibre des opérations financières A7 - Etats des dépenses, recettes services eau assainissement 1.1 - Fonctionnement 1.2 - Investissement A7.2 - Etat de la répartition de la TEOM A8 - Etat des charges transférées A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers</p>		

IV - ANNEXES		Joint.	Ss Obj
<p>B - Engagements hors-bilan</p> <ul style="list-style-type: none"> -B1- Etat des engagements donnés et reçus <ul style="list-style-type: none"> 1.1- Etat des emprunts garantis 1.2- Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 1.3- Etat des contrats de crédit - bail 1.4- Etat des contrats de partenariat public - privé 1.5- Etat des autres engagements donnés 1.6- Etat des engagements reçus 1.7- Subventions versées dans le cadre du vote du budget -B2- Etat des autorisations de programme, crédits de paiement -B3- Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale 			
<p>C - Autres éléments d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> -C1- Etat du personnel -C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris -C3.1- Organismes auxquels adhère la commune, l'établissement -C3.2- Liste des organismes des établissements publics créés -C3.3- Liste des services individualisés dans un budget annexe -C3.4- Liste des services assujettis à la TVA non éligés en budget 			
<p>D - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures</p> <ul style="list-style-type: none"> D1- Décisions en matière de taux de contributions directes D2- Arrêté et signatures 			

I	I - INFORMATIONS GENERALES	I
	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec/ sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3, (1)
 - avec/ sans vote formel sur chacun des chapitres. (1)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :
 - ~~semi budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)~~
 - ~~budgétaires (délibération n° du) (1)~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif ou amulé de l'exercice précédent. (1)

V - Le présent budget a été voté :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
 - ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,~~
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1. (1)~~

(2) Mention complétée ou rayée la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
VOTE	263 879.00	263 879.00

+ +

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE	

= =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	263 879.00	263 879.00
---	------------	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

VOTE	INVESTISSEMENT CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
	+	+	+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
	=	=	=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	=	
--	---	--

TOTAL DU BUDGET	263 879.00	TOTAL	263 879.00
-----------------	------------	-------	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	352 263.00	118 283.00	118 283.00	118 283.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 940.00	3 941.00	3 941.00	3 941.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	221 654.00	141 655.00	141 655.00	141 655.00
Total des dépenses de gestion courante		583 857.00	263 879.00	263 879.00	263 879.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		583 857.00	263 879.00	263 879.00	263 879.00
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>					
TOTAL		583 857.00	263 879.00	263 879.00	263 879.00

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	263 879.00
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	391 888.51	263 879.00	263 879.00	263 879.00
	Total des recettes de gestion courante	391 888.51	263 879.00	263 879.00	263 879.00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	391 888.51	263 879.00	263 879.00	263 879.00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement				
	TOTAL	391 888.51	263 879.00	263 879.00	263 879.00

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	263 879.00
--	------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
---	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
-------	---------	------------------	------------------------	------	-------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	118 283.00		118 283.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 941.00		3 941.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	141 655.00		141 655.00
	Dépenses de fonctionnement - Total	263 879.00		263 879.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	263 879.00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	263 879.00		263 879.00
	Recettes de fonctionnement - Total	263 879.00		263 879.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	263 879.00
--	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	352 263.00	118 283.00	118 283.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	318 703.00	111 933.00	111 933.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES			
617	ETUDES ET RECHERCHES	318 703.00	108 474.00	108 474.00
6188	DIVERS		3 459.00	3 459.00
- 62 -	AUTRES FRAIS DIVERS	33 560.00	6 350.00	6 350.00
6225	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS			
6238	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES DIVERS	28 000.00	6 000.00	6 000.00
6257	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS RECEPTIONS	2 710.00		
6281	DIVERS CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	2 850.00	350.00	350.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 940.00	3 941.00	3 941.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	9 940.00	3 941.00	3 941.00
6218	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	9 940.00	3 941.00	3 941.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	221 654.00	141 655.00	141 655.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	221 654.00	141 655.00	141 655.00
65548	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT AUTRES CONTRIBUTIONS	203 654.00	141 655.00	141 655.00
65888	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE AUTRES	18 000.00		
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		583 857.00	263 879.00	263 879.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		583 857.00	263 879.00	263 879.00

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		583 857.00	263 879.00	263 879.00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				263 879.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	391 888.51	263 879.00	263 879.00
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	391 888.51	263 879.00	263 879.00
74751	PARTICIPATIONS	263 963.00	263 878.00	263 878.00
7478	GFP DE RATTACHEMENT AUTRES ORGANISMES	127 925.51	1.00	1.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		391 888.51	263 879.00	263 879.00
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		391 888.51	263 879.00	263 879.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		391 888.51	263 879.00	263 879.00
		RESTES A REALISER N-1		
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				263 879.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
------------	---------	------------------	------------------------	------

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE
Total dépenses						
Dépenses réelles						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
Dépenses d'ordre						
Total recettes						
Recettes réelles						
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
Recettes d'ordre						

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
DEPENSES								
	Total dépenses de l'exercice	263 879.00	263 879.00					
	RAR N-1 et reports							
	Total cumulé dépenses	263 879.00	263 879.00					
RECETTES								
	Total recettes de l'exercice	263 879.00	263 879.00					
	RAR N-1 et reports							
	Total cumulé recettes	263 879.00	263 879.00					

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE
	DEPENSES					
	Total dépenses de l'exercice					
	RAR N-1 et reports					
	Total cumulé dépenses					
	RECETTES					
	Total recettes de l'exercice					
	RAR N-1 et reports					
	Total cumulé recettes					

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAUX ADM/PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
Total dépenses		263 879.00	263 879.00					
Dépenses réelles								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	118 283.00	118 283.00					
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 941.00	3 941.00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	141 655.00	141 655.00					
Dépenses d'ordre								
Total recettes		263 879.00	263 879.00					
Recettes réelles								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	263 879.00	263 879.00					
Recettes d'ordre								

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE
Total dépenses						
Dépenses réelles						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
Dépenses d'ordre						
Total recettes						
Recettes réelles						
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
Recettes d'ordre						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL	01 OPERATIONS NON VENTILABLES
DEPENSES		263 879.00	263 879.00
Dépenses de l'exercice			
		263 879.00	263 879.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	118 283.00	118 283.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 941.00	3 941.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	141 655.00	141 655.00
Restes à réaliser - reports			
RECETTES		263 879.00	263 879.00
Recettes de l'exercice			
		263 879.00	263 879.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	263 879.00	263 879.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 1 **SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE**
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FUNCTIONNEMENT
Fonction 3 **CULTURE**
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 4 **SPORTS ET JEUNESSE**
 (DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

**Fonction 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)**

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 6 **FAMILLE**
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 7 LOGEMENT

(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

**Fonction 8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)**

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 9 *ACTION ECONOMIQUE*

(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES
(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	01 OPERATIONS NON VENTILABLES
DEPENSES		263 879.00	263 879.00
Dépenses de l'exercice		263 879.00	263 879.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	118 283.00	118 283.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 941.00	3 941.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	141 655.00	141 655.00
	Restes à réaliser - reports		
RECETTES		263 879.00	263 879.00
	Recettes de l'exercice	263 879.00	263 879.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	263 879.00	263 879.00
	Restes à réaliser - reports		
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE
(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 2 **ENSEIGNEMENT - FORMATION**
(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 3 CULTURE
(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 4 SPORTS ET JEUNESSE
(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

**Fonction 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE
(DETAIL DES RUBRIQUES)**

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 6 FAMILLE

(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 7 LOGEMENT
(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

**Fonction 8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
(DETAIL DES RUBRIQUES)**

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 9 **ACTION ECONOMIQUE**
(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 0 **SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES**
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	OPERATIONS NON VENTILABLES
DEPENSES		263 879.00	263 879.00
Dépenses de l'exercice		263 879.00	263 879.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	118 283.00	118 283.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 941.00	3 941.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	141 655.00	141 655.00
	Restes à réaliser - reports		
RECETTES		263 879.00	263 879.00
	Recettes de l'exercice	263 879.00	263 879.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	263 879.00	263 879.00
	Restes à réaliser - reports		
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 1 **SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE**
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 2 **ENSEIGNEMENT - FORMATION**
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 3 CULTURE

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 4 **SPORTS ET JEUNESSE**
 (DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 5 **INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 6 **FAMILLE**
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 7 LOGEMENT
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

**Fonction 8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)**

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 9 ACTION ECONOMIQUE
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)		
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		A6.1

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subvent* invest. non transf.		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)			
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		A6.2

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles				

Montant
II
IV
V

Dépenses à couvrir par des ressources propres

Ressources propres disponibles

Solde (IV - II)

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SYNDICAT MIXTE METROPOLE CLERMONT VICHY
AUVERGNE**

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE
/ 4 MARS 2020

AYANT OPTÉ POUR LE VOTE PAR NATURE

M 14

CONTROLE DE LEGALITE

BUDGET PRIMITIF 2020
SANS REPRISE DE RESULTATS

SOMMAIRE

Pages	Joint	Ss Obj
<p>I - Informations d'ordre général A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget</p> <p>II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes</p> <p>III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles B3 - Opérations d'équipement pour info - Détail des chapitres et articles</p> <p style="text-align: right;">- Chapitres</p>		
IV - ANNEXES		
<p>A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (fonctionnement) A1 - Présentation croisée par fonction (investissement) A2 - Etat de la dette 2.1 - Détail des crédits de trésorerie 2.2 - Répartition par nature de dette 2.3 - Répartition des emprunts par structure de taux 2.4 - Typologie de la répartition de l'encours 2.5 - Détail des opérations de couverture 2.6 - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 2.7 - Autres dettes A3 - Méthode utilisée pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6 - Equilibre des opérations financières A7 - Etats des dépenses, recettes services eau assainissement 1.1 - Fonctionnement 1.2 - Investissement A7.2 - Etat de la répartition de la TEOM A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers</p>		

IV - ANNEXES		Joint.	Ss Obj
B - Engagements hors bilan			
<ul style="list-style-type: none"> B1 - Etat des engagements donnés et reçus <ul style="list-style-type: none"> 1.1 - Etat des emprunts garantis 1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 1.3 - Etat des contrats de crédit-bail 1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé 1.5 - Etat des autres engagements donnés 1.6 - Etat des engagements reçus 1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2 - Etat des autorisations de programme, crédits de paiement B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale 			
C - Autres éléments d'information			
<ul style="list-style-type: none"> C1 - Etat du personnel C2 - Liste des organismes avec engagements financiers pris C3.1 - Organismes auxquels adhère la commune, l'établissement C3.2 - Liste des organismes des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste services assujettis à la TVA non érigés en budget 			
D - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures			
<ul style="list-style-type: none"> D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes D2 - Arrêté et signatures 			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, - au niveau du chapitre pour la section d'investissement, - avec/ sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3, (1) - avec/ sans vote formel sur chacun des chapitres. (1) <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>.....</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".</p> <p>III - Les provisions sont :</p> <p>----- semi budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)</p> <p>----- budgétaires (délibération n° du) (1)</p> <p>IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif ou cumulé de l'exercice précédent. (1)</p> <p>V - Le présent budget a été voté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sans reprise des résultats de l'exercice N-1, - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1, - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1. (1) <p>(2) Mention complétée ou rayée la mention inutile</p>	
--	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

VOTE	FONCTIONNEMENT CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
	263 879.00	263 879.00	

+ +

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		

= =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	263 879.00	263 879.00
---	------------	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

VOTE	INVESTISSEMENT CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
	+		

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	+	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
	=		=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	=		=
--	---	--	---

TOTAL	
TOTAL DU BUDGET	263 879.00
	263 879.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	352 263.00	118 283.00	118 283.00	118 283.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 940.00	3 941.00	3 941.00	3 941.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	221 654.00	141 655.00	141 655.00	141 655.00
Total des dépenses de gestion courante		583 857.00	263 879.00	263 879.00	263 879.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		583 857.00	263 879.00	263 879.00	263 879.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
TOTAL		583 857.00	263 879.00	263 879.00	263 879.00

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	263 879.00
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	391 888.51	263 879.00	263 879.00	263 879.00
Total des recettes de gestion courante		391 888.51	263 879.00	263 879.00	263 879.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		391 888.51	263 879.00	263 879.00	263 879.00
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>					
TOTAL		391 888.51	263 879.00	263 879.00	263 879.00

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)

263 879.00

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
-------	---------	------------------	------------------------	------	-------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	118 283.00		118 283.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 941.00		3 941.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	141 655.00		141 655.00
	Dépenses de fonctionnement - Total	263 879.00		263 879.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	263 879.00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	263 879.00		263 879.00
	Recettes de fonctionnement - Total	263 879.00		263 879.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	263 879.00
--	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	352 263.00	118 283.00	118 283.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	318 703.00	111 933.00	111 933.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES			
617	ETUDES ET RECHERCHES	318 703.00	108 474.00	108 474.00
6188	DIVERS AUTRES FRAIS DIVERS		3 459.00	3 459.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	33 560.00	6 350.00	6 350.00
6225	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS			
6238	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES DIVERS	28 000.00	6 000.00	6 000.00
6257	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS RECEPTIONS	2 710.00		
6281	DIVERS CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	2 850.00	350.00	350.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 940.00	3 941.00	3 941.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	9 940.00	3 941.00	3 941.00
6218	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	9 940.00	3 941.00	3 941.00

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	221 654.00	141 655.00	141 655.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	221 654.00	141 655.00	141 655.00
	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES			
65548	CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUTRES CONTRIBUTIONS	203 654.00	141 655.00	141 655.00
	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE			
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE AUTRES	18 000.00		
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656	583 857.00	263 879.00	263 879.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022	583 857.00	263 879.00	263 879.00

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		583 857.00	263 879.00	263 879.00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				263 879.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice
Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N - ICNE N-1

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	391 888.51	263 879.00	263 879.00
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	391 888.51	263 879.00	263 879.00
74751	PARTICIPATIONS	263 963.00	263 878.00	263 878.00
7478	GFP DE RATTACHEMENT AUTRES ORGANISMES	127 925.51	1.00	1.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		391 888.51	263 879.00	263 879.00
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		391 888.51	263 879.00	263 879.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		391 888.51	263 879.00	263 879.00
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				263 879.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
------------	---------	------------------	------------------------	------

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
Total dépenses		263 879.00	263 879.00					
Dépenses réelles		263 879.00	263 879.00					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	118 283.00	118 283.00					
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 941.00	3 941.00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	141 655.00	141 655.00					
Dépenses d'ordre								
Total recettes		263 879.00	263 879.00					
Recettes réelles		263 879.00	263 879.00					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	263 879.00	263 879.00					
Recettes d'ordre								

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE
Total dépenses						
Dépenses réelles						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
Dépenses d'ordre						
Total recettes						
Recettes réelles						
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
Recettes d'ordre						

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES.GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE.ET SALUBRITE PUBLIQUE	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS.ET JEUNESSE
	DEPENSES							
	Total dépenses de l'exercice	263 879.00	263 879.00					
	RAR N-1 et reports							
	Total cumulé dépenses	263 879.00	263 879.00					
	RECETTES							
	Total recettes de l'exercice	263 879.00	263 879.00					
	RAR N-1 et reports							
	Total cumulé recettes	263 879.00	263 879.00					

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE
	DEPENSES					
	Total dépenses de l'exercice					
	RAR N-1 et reports					
	Total cumulé dépenses					
	RECETTES					
	Total recettes de l'exercice					
	RAR N-1 et reports					
	Total cumulé recettes					

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAUX ADM/PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
Total dépenses		263 879.00	263 879.00					
Dépenses réelles		263 879.00	263 879.00					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	118 283.00	118 283.00					
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 941.00	3 941.00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	141 655.00	141 655.00					
Dépenses d'ordre								
Total recettes		263 879.00	263 879.00					
Recettes réelles		263 879.00	263 879.00					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	263 879.00	263 879.00					
Recettes d'ordre								

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE
Total dépenses						
Dépenses réelles						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
Dépenses d'ordre						
Total recettes						
Recettes réelles						
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
Recettes d'ordre						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 0 **SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES**
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL	OPERATIONS NON VENTILABLES
DEPENSES		263 879.00	263 879.00
Dépenses de l'exercice		263 879.00	263 879.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	118 283.00	118 283.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 941.00	3 941.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	141 655.00	141 655.00
Restes à réaliser - reports			
RECETTES		263 879.00	263 879.00
Recettes de l'exercice		263 879.00	263 879.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	263 879.00	263 879.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 1 **SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE**
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 2 **ENSEIGNEMENT - FORMATION**
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 3 *CULTURE*

(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 4 **SPORTS ET JEUNESSE**
 (DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 5 **INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 6 FAMILLE
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 7 LOGEMENT
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8 **AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT**
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 9 ACTION ECONOMIQUE
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

**Fonction 0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES
(DETAIL DES RUBRIQUES)**

No	LIBELLE	TOTAL	01 OPERATIONS NON VENTILABLES
DEPENSES		263 879.00	263 879.00
Dépenses de l'exercice		263 879.00	263 879.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	118 283.00	118 283.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 941.00	3 941.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	141 655.00	141 655.00
	Restes à réaliser - reports		
RECETTES		263 879.00	263 879.00
Recettes de l'exercice		263 879.00	263 879.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	263 879.00	263 879.00
	Restes à réaliser - reports		
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 1 **SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE**
(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 2 **ENSEIGNEMENT - FORMATION**
(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 3 **CULTURE**
 (DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 4 **SPORTS ET JEUNESSE**
(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 5 **INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**
(DETAIL DES RUBRIQUES)

N°	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 6 FAMILLE

(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 7 **LOGEMENT**

(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8 **AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT**
(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
 Fonction 9 ACTION ECONOMIQUE
 (DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 0 **SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES**
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	01 OPERATIONS NON VENTILABLES
DEPENSES		263 879.00	263 879.00
Dépenses de l'exercice		263 879.00	263 879.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	118 283.00	118 283.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 941.00	3 941.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	141 655.00	141 655.00
	Restes à réaliser - reports		
RECETTES		263 879.00	263 879.00
Recettes de l'exercice		263 879.00	263 879.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	263 879.00	263 879.00
	Restes à réaliser - reports		
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 1 **SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE**
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

N°	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 3 CULTURE
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 4 SPORTS ET JEUNESSE
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 5 **INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 6 FAMILLE

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 7 LOGEMENT
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8 **AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)**

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT
Fonction 9 *ACTION ECONOMIQUE*
 (DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL
DEPENSES		
	Dépenses de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
RECETTES		
	Recettes de l'exercice	
	Restes à réaliser - reports	
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)			
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		A6.1

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subvent° invest. non transf.		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)			
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		A6.2

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles				

Montant
II
IV
V

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

/ 4 MARS 2020

CONTRÔLE DE LÉCALITÉ



Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne
MERCREDI 21 JANVIER 2020
14H30

MAIRIE DE CLERMONT
DU PUY-DE-DÔME LE

/ 4 MARS 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

CONVENTION ENTRE LE « POLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE » ET « L'AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT CLERMONT MÉTROPOLÉ » POUR L'ANNÉE 2020

Le Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne s'est réuni le 21 janvier 2020 à 14H30, Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Madame Isabelle LAVEST, Messieurs Bernard FERRIÈRE, Bernard VEISSIERE, Christian ARVEUF, Christian MELIS, Daniel PEYNON, Dominique ADENOT, François RAGE, Frédéric BONNICHON, Gilles PAULET, Gilles VOLDOIRE, Henri GISSELBRECHT, Jacques DE CHABANNES, Jean Claude GUILLON, Jean Jacques FAUCHER, Jean Sébastien LALOY, Joseph GAILLARD, Marcel ALEDO, Nicolas BONNET, Roger GARDES, Serge CHARLEMAGNE.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Messieurs Jean Paul BACQUET, Olivier BIANCHI, Jean Christophe CERVANTES, Cyril CINEUX, Patrick MONTAGNER, Pascal PIGOT, Pierre RIOL.

Étaient excusés :

Mesdames Marion CANALES, Danielle GILBERT, Messieurs Bertrand BARRAUD, Bertrand PASCIUTO, Claude NOWOTNY, Frédéric AGUILERA, Gabriel MAQUIN, Hervé PRONONCE, Jean Pierre BRENAS, Luc CHAPUT, Pierre PECOUL, Tony BERNARD.

Conseillers en exercice : 40
Conseillers présents : 21
Conseillers représentés : 0
Conseillers ayant donné pouvoir : 6
Total votants : 27

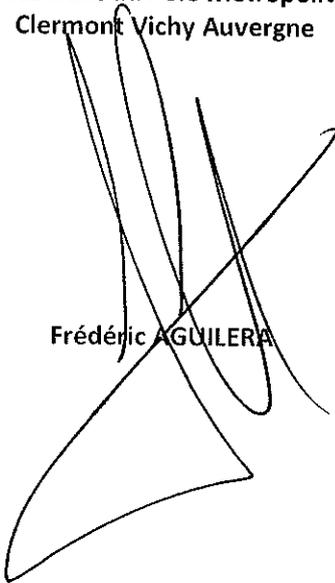
Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Il est proposé au Conseil du Pôle Métropolitain :

- De valider les termes de la convention de participation financière à l'Agence, jointe en annexe, et les conditions de son financement par le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne pour l'année 2020 ;
- De valider la participation financière de 184 779 €.

La convention est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne.

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric AGUILERA

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

/ 4 MARS 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Mardi 21 janvier 2020 - 14 heures 30

Debat d'orientations Budgétaires 2020

Le Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne s'est réuni le 21 janvier 2020 à 14H30, Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Madame Isabelle LAVEST, Messieurs Bernard FERRIÈRE, Bernard VEISSIERE, Christian ARVEUF, Christian MELIS, Daniel PEYNON, Dominique ADENOT, François RAGE, Frédéric BONNICHON, Gilles PAULET, Gilles VOLDOIRE, Henri GISSELBRECHT, Jacques DE CHABANNES, Jean Claude GUILLON, Jean Jacques FAUCHER, Jean Sébastien LALOY, Joseph GAILLARD, Marcel ALEDO, Nicolas BONNET, Roger GARDES, Serge CHARLEMAGNE.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Messieurs Jean Paul BACQUET, Olivier BIANCHI, Jean Christophe CERVANTES, Cyril CINEUX, Patrick MONTAGNER, Pascal PIGOT, Pierre RIOL.

Étaient excusés :

Mesdames Marion CANALES, Danielle GILBERT, Messieurs Bertrand BARRAUD, Bertrand PASCITO, Claude NOWOTNY, Frédéric AGUILERA, Gabriel MAQUIN, Hervé PRONONCE, Jean Pierre BRENAS, Luc CHAPUT, Pierre PECOUL, Tony BERNARD.

Conseillers en exercice : 40

Conseillers présents : 21

Conseillers représentés : 0

Conseillers ayant donné pouvoir : 6

Total votants : 27

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DÔME LE

/ 4 MARS 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

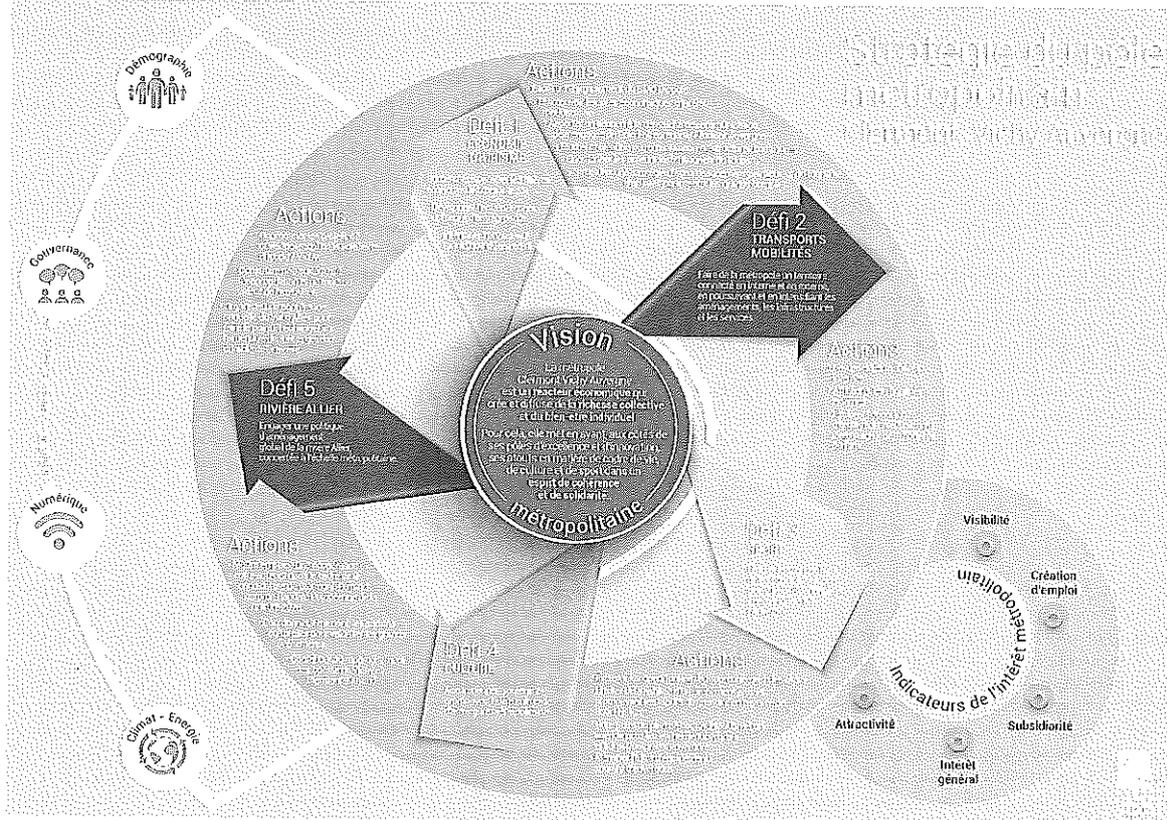
1 CONTEXTE

Composition et objet du syndicat Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne est un syndicat mixte ouvert créé en octobre 2013. Il regroupe **11 EPCI et la CCI du Puy-de-Dôme** (cf. carte en annexe) représentant un bassin d'environ 660 000 habitants. Les membres du Pôle sont représentés au sein d'un Conseil syndical composé de **39 délégués** (cf liste en annexe).

Outils d'inter-territorialité horizontaux, les Pôles métropolitains, créés par la loi RCT de 2011, sont des structures souples de cohésion et de coopération entre intercommunalités associées pour partager, « entre pairs », des enjeux et des actions communes d'intérêt métropolitain.

La feuille de route du Pôle métropolitain, définie en 2015, comprenait une vision, 5 défis, 5 indicateurs d'intérêt métropolitain et près d'une vingtaine d'actions d'intérêt métropolitain à l'horizon du mandat :



Le Pôle métropolitain intervient sur trois champs d'implication publique :

1. **Un pôle stratégique** qui permet de faire valoir des doctrines communes des EPCI visant à promouvoir la métropole d'équilibre de l'ouest régional → *espace de dialogue entre la métropole clermontoise et ses territoires voisins, lieu de médiation politique pour*

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

produire des stratégies communes, référent urbain vers l'extérieur, à l'échelle du Massif central et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

2. **Un pôle coordonnateur** qui permet les débats et les échanges pour les actions et les réflexions trop à l'étroits dans les EPCI → *outil d'interconnaissance, de mutualisation des réflexions, de prise de hauteur et de mise en cohérence des politiques publiques à grande échelle.*
3. **Un pôle incubateur** qui fait rayonner des projets d'envergure métropolitaine qui participent à l'attractivité et à la lisibilité du territoire → *expérimentation d'actions ciblées.*

2 LES INSTANCES DE SUIVI DU PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

2.1 Des instances politiques et stratégiques :

- Le Conseil du Pôle métropolitain : composé des 39 délégués des EPCI membres et de la CCI du Puy-de-Dôme. Il débat, délibère et valide les orientations du Bureau.
- Le Bureau : composé de 12 membres, soit le Président du Pôle Métropolitain, 4 Vice-Présidents et un membre par EPCI non représenté par un VP et la CCI du Puy-de-Dôme. Il prépare les grandes orientations du Pôle métropolitain.

2.2 Une instance technique et des groupes projets :

- L'animation des instances est gérée, en amont, par un comité technique, composé des DG des EPCI membres et de l'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole. Ce comité technique sert d'espace de coordination technique sur les projets et de préparation de propositions stratégiques à verser aux instances politiques.
- Les défis et actions du Pôle sont animés par un élu pilote – délégué du syndicat – et un technicien issu de l'Agence d'urbanisme ou des services des EPCI membres. Chaque binôme a en charge de faire avancer le projet, en réunissant les acteurs concernés et en identifiant les axes d'intervention légitimes.
- **Des instances administratives :**
 - Le fonctionnement du syndicat mixte est conçu de manière pragmatique ; l'administration courante est assurée par l'ingénierie technique de l'Agence d'urbanisme et avec le concours des ressources existantes chez ses membres.
 - Il n'y a donc pas de personnel propre au syndicat. Des conventions seront, en revanche conclues avec l'Agence d'urbanisme à laquelle le syndicat adhère, ainsi qu'avec Clermont Auvergne Métropole et Vichy Communauté pour la mise à disposition d'une partie de leurs services.

3 BILAN 2019

L'année 2019 a été une année de forte mobilisation des acteurs du Pôle métropolitain dans la continuité de la contribution au SRADDET, et des défis Allier, économie numérique et mobilités.

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

3.1 Allier / Etude de préfiguration de la « Route de l'Allier » et de mise en réseau des maisons de site

- **Rappels des objectifs :**

- Définition d'un concept de « Route de l'Allier »,
- Mise au point d'un schéma d'organisation,
- Définition des moyens et des modes de gestion pour la route de l'Allier.

- **Référents :** Bernard FERRIERE (Plaine Limagne) + J. HERBACH + S. TERRISSE + Christel GRIFFOUL + prestataires externes¹

- **Résultats 2019 :**

- Poursuite des réflexions engagées en 2018
- 14 janvier 2019 : groupe de travail sur la gouvernance de l'axe Allier, composé d'élus et de techniciens du Pôle et de ses partenaires (voie verte, V70, maisons de site)
- 9 avril 2019 : Comité de pilotage de fin d'étude
- 28 mai 2019 : réunion spécifique sur le bipôle Maringues – Joze
- 29 mai 2019 : réunion spécifique sur le bipôle Cournon – Ecopôle

- **Bilan :**

- Le Pôle métropolitain est une instance parmi d'autres soucieuse de mettre en œuvre un développement harmonieux et ambitieux de l'axe Allier. Il trouve sa place dans cet écosystème, ne serait-ce que parce qu'il constitue le principal bassin de population à l'échelle de la rivière. Il participe aux réflexions des uns et des autres et ses travaux apportent un éclairage transversal utile et complémentaire.
- A terme (après 2020), il conviendra de réinterroger les cadres de gouvernance actuels, leur légitimité, leur pertinence, et de les faire évoluer si besoin pour optimiser les moyens et organiser une gouvernance plus complète et cohérente de l'axe Allier.
- Une charte des acteurs permettrait de préciser les missions, moyens et engagements de chacun afin de coordonner et optimiser les investissements.
- La mise en réseau des Maisons de site serait une première concrétisation des liens qui existent le long de la rivière. L'étude a permis d'identifier 4 niveaux de sites, des plus aux moins équipés : les pôles structurants, les pôles d'animation et de services, les points d'hébergement complémentaire, les zones de bivouac.
- Plusieurs sites auraient intérêt à coordonner leurs projets d'équipement afin de monter dans la hiérarchie du réseau : notion de « bi-pôle » pour Chadieu et Longues, l'Ecopôle et la base de loisirs de Cournon, Joze et Maringues.

¹ Etude Route Allier : Cabinet Alliance, Futourism, Axe Sâone, Michel Suire programmiste.

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

- La « tête de réseau » qui animerait et coordonnerait ce réseau doit encore être identifiée. La réflexion doit se faire à l'échelle de la rivière dans son entièreté, pas seulement l'Allier du Pôle métropolitain entre Brioude et Vichy.
 - La mise en réseau des Maisons de site sous-entend des modules communs dans leur aménagement intérieur : présentation globale du réseau, zoom sur la spécificité locale, module vélo, module boutique, module restauration / détente...
- **Éléments budgétaires :**
 - Fin du paiement de l'étude en 2019 avec 67 557 € versés aux prestataires.
 - Obtention d'une subvention versée d'un montant de 38 407 € (Happy Montana).

	Pôles structurants	Pôle d'animation et de service
Un site d'accueil représentatif de l'identité et du patrimoine « Allier » Ouvert au public	Présence d'une Maison de site → Ouverture annuelle avec des variations d'horaires	→ Programme et services d'encadrement et location pour les activités de pleine nature → Berges aménagées (accès contrôlé, plage, chemins, stationnement) → Baignade surveillée
Services	Point d'eau, abri, recharge électrique, wifi...	→ Espace d'animation au moins estival avec encadrement ponctuel → Berges aménagées (accès contrôlé, plage, chemins, stationnement) → Baignade surveillée
Hébergements situés à moins de 2 km	Au moins 2 types d'hôtels (gamme) + camping + gîte d'étape	Au moins un hébergement Camping/ bivouac, ou Hôtel, ou Gîte d'étape
Restauration et services	Un restaurant et 2 commerces d'alimentation	Un restaurant ou un commerce d'alimentation
Transport	Une gare SNCF + liaisons urbaines + service de navettes sur réservation (bagage, personnes, motos)	Une desserte TC (bus ou SNCF)+ service de navettes sur réservation (bagage, personnes, motos)
Prestataires	Location, entretien, consigne Vélo et canoë kayak	Location Vélo ou canoë-kayak
Sites pressentis	→ Brioude → Issoire? → Chadieu - Longues? → Ecopôle-Cournon → Pont du Château → Maringues? → Vichy?	→ Issoire? → Chadieu – Longues? → Maringues? Joze? → Saint-Yorre? → Saint Germain des Fossés?

	Points d'hébergements complémentaires	Zones de bivouac (à créer)
Localisation	→ Brassac les Mines (camping) → Nonette (camping) → Les Pradeaux (camping) → Coude (hôtel + Village de vacances) → Les Martres de Veyre (camping) → St Yorre (camping)	→ Equipements : eau, sanitaires, surveillance → Joze (bivouac) → Vialle (bivouac)

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

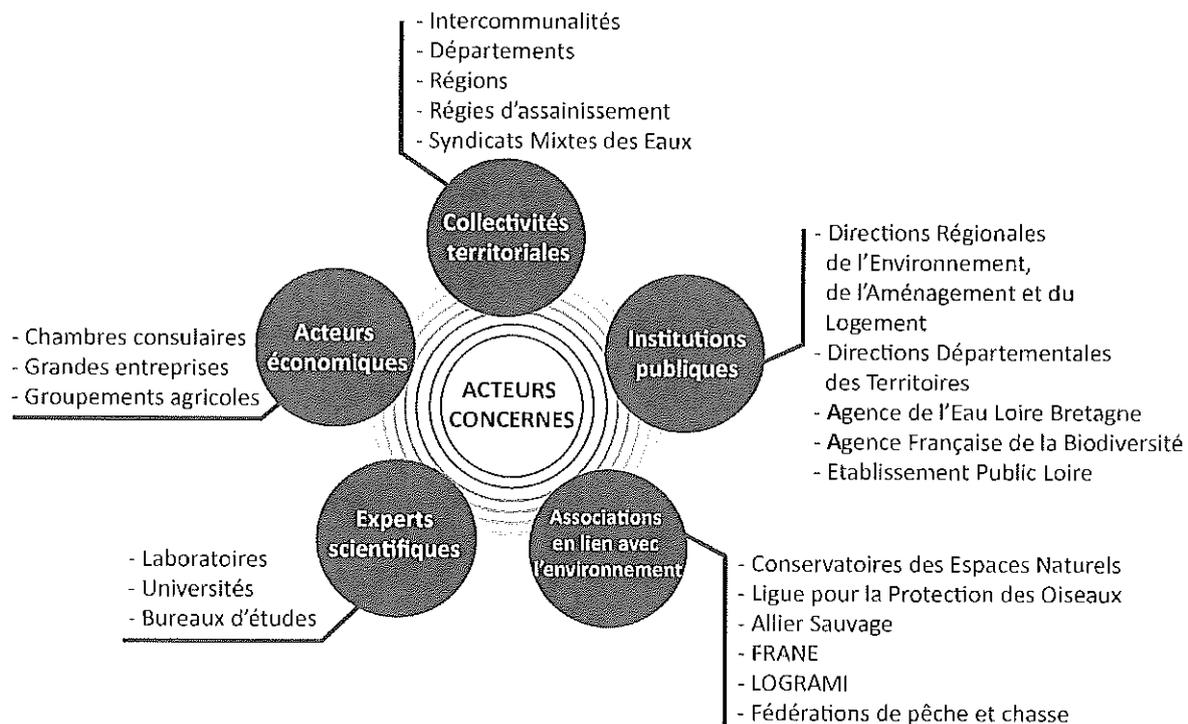
3.2 Allier / Etude de faisabilité d'un Observatoire de la rivière Allier

- **Rappels des objectifs :**
 - Identification des dispositifs existants d'observation autour de la rivière Allier
 - Identification des besoins de coordination, de mise en cohérence, de pérennisation des observations existantes
 - Identification des domaines absents des analyses et concourant à la gestion de la rivière (fréquentation touristique)
 - Proposition de scénarios de mise en œuvre de l'Observatoire de la rivière Allier.
- **Référents :** Bernard FERRIERE (Plaine Limagne) + J. HERBACH + S. TERRISSE + prestataire externe²
- **Résultats 2019 :**
 - Poursuite des réflexions engagées en 2018
 - 24 janvier 2019 : réunion des « partenaires ». Après les rencontres individuelles, ce temps d'échanges collectif a été l'occasion de confirmer l'intérêt des uns et des autres pour le projet, et de fixer les dates des groupes de travail thématiques qui permettront d'identifier les données-socles du futur Observatoire.
 - 18 mars 2019 (9h – 11h0) : groupe de travail thématique Faune – Flore
 - 18 mars 2019 (11h – 13h) : groupe de travail thématique Eau
 - 18 mars 2019 (14h – 16h) : groupe de travail thématique Sols
 - 19 mars 2019 (9h – 12h) : groupe de travail thématique Fréquentation – Usages
 - 4 avril 2019 : présentation du projet devant le bureau de la CLE du SAGE Allier aval
 - 24 septembre 2019 : présentation de l'étude devant le Conseil du Pôle métropolitain
 - 12 novembre 2019 : séminaire de restitution à Vichy Bellerive
- **Bilan :**
 - Les résultats présentés constituent la proposition de l'équipe d'étude, élaborée en tenant compte des expertises des partenaires rencontrés ou ayant participé aux groupes de travail thématiques. Sur les quatre thèmes retenus (Eaux, Faune-Flore, Sols, Fréquentation-usages), les données proposées sont jugées « prioritaires » pour comprendre et appréhender le fonctionnement de l'écosystème de la rivière car elles sont d'ores et déjà disponibles et / ou elles sont faciles à obtenir et / ou elles sont révélatrices de caractères importants de l'écosystème. D'autres données seront bien entendu nécessaires, mais pourront être exploitées dans un second temps.

² FRE : Fédération des Recherches en Environnement de l'Université d'Auvergne.

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

- Le coût des données prioritaires actuellement existantes est évalué à environ 507 000 € sur 5 ans (fonctionnement). Il conviendrait d'ajouter 575 750 € sur 5 ans (fonctionnement) et 380 000 € d'investissement pour financer les données complémentaires proposées par l'équipe d'étude.
- En année 1 de l'observatoire, la priorité pourrait être la mise en œuvre du volet Fréquentation – Usages pour lequel il n'existe aujourd'hui aucune donnée, dans un contexte de mise en tourisme imminent (construction de la Via Allier).
- Le projet d'Observatoire de la rivière Allier doit s'adapter en continu. Il s'agit d'un modèle théorique qu'il faudra préciser lors du passage à l'opérationnalité pour tenir compte notamment des évolutions contextuelles et des capacités de financement : nombre des points de mesure, nombre et composition des cohortes d'espèces, etc.
- Les suites à envisager seront à préciser avec les nouveaux élus, après 2020 : par exemple, articulation avec la CLE du SAGE Allier aval, positionnement dans le futur Plan Loire V, présentation aux EPCI du Pôle, partenariat avec les acteurs économiques.



Les partenaires du futur Observatoire de la rivière Allier

- **Eléments budgétaires :**
 - Fin du paiement de l'étude en 2019 avec 74 798 € versés au prestataire.

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT					Total sur les 5 années
		2020	2021	2022	2023	2024	
TOTAL	409 520	572 010	231 437	231 437	214 437	214 437	1 463 758
dont TOTAL - DONNEES EXISTANTES <i>actuellement déjà financées</i>	0	224 627	70 654	70 654	70 654	70 654	507 243
dont TOTAL - DONNEES COMPLEMENTAIRES <i>financements complémentaires à mobiliser</i>	364 520	271 230	84 630	84 630	67 630	67 630	575 750
dont TOTAL - DEV TECHNIQUE, ANIMATION, GESTION* <i>financements complémentaires à mobiliser</i>	45 000	76 153	76 153	76 153	76 153	76 153	380 765

Synthèse des coûts estimés par l'équipe d'étude

3.3 Economie numérique / Validation et valorisation du plan d'action numérique

- **Rappels des objectifs :**

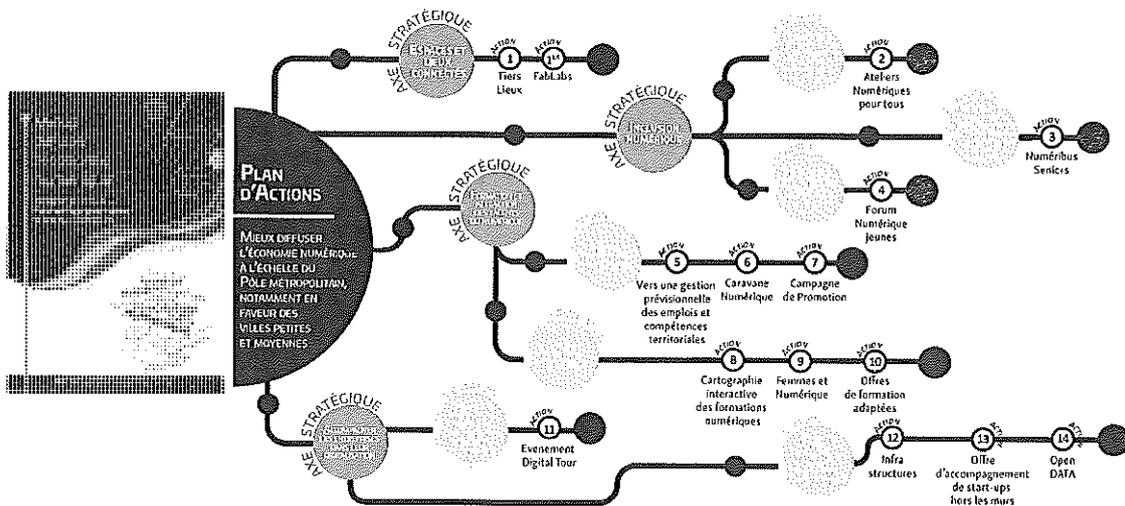
- Valider et partager collectivement le plan d'actions numérique du Pôle métropolitain pour diffuser l'éventail des solutions à la disposition des EPCI.
- Conforter les dynamiques partenariales initiées sur les territoires en vue de la mise en œuvre du programme d'actions.
- Tirer des enseignements des retours d'expériences présentés en matière de transition numérique et de transition écologique.
- Enrichir le réseau d'acteurs-ressources et, notamment, avec la Fing, l'ADEME, la Banque des Territoires et la Fondation LDigital.

- **Référents :** Nicolas BONNET (Clermont Auvergne Métropole) + C. GRIFFOUL + S. LAVIGNE (Agence d'urbanisme)

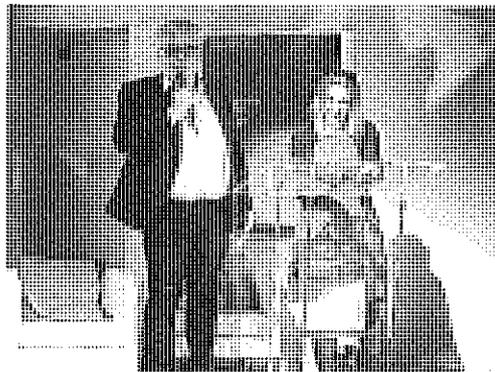
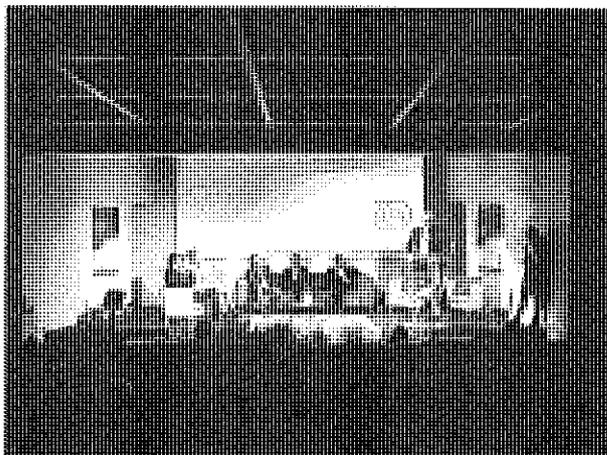
- **Résultats :**

- Rédaction du rapport d'études présenté et validé lors du plan d'actions « Mieux diffuser l'économie numérique », lors de la séance du Conseil du Pôle métropolitain du 20 mars 2019
- Formalisation du plan d'actions validé sous la forme d'un document de synthèse de 8 pages, diffusé lors de la conférence du 3 octobre 2019
- Adhésion du Pôle métropolitain à la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération).

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne



- Organisation de la conférence le 3 octobre 2019 de 18h à 21h, à Turing 22, Clermont-Ferrand.
 - o Présence de deux grands témoins (Jacques-François Marchandise, délégué général de la FING et Bastien Champion, Banque des territoires) et animation de deux tables rondes :
 - Quelles actions pour un numérique inclusif ? Nicolas BONNET (Clermont Auvergne Métropole), Stéphane GARDE (CRI Auvergne, Mednum 63), Beryl BES (Fondation Ldigital), Robert IMBAUD (CC Plaine Limagne),
 - L'innovation numérique au service de territoires durables et écologiques - Nicolas BONNET (Clermont Auvergne Métropole), Frédéric AGUILERA (Vichy Communauté), Jean-Pierre BRENAS, (Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes), Daniel BAUDRY (Digital League), Vincent BOUYSSOU (Président TroisPointZéro, l'Etincelle)



- **Bilan :**

- Participation d'une cinquantaine de personnes avec une qualité des interventions et des échanges.

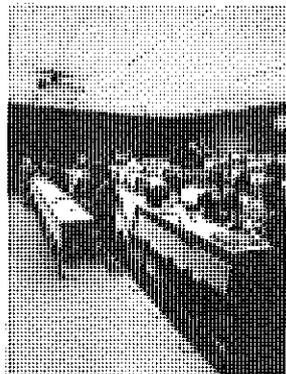
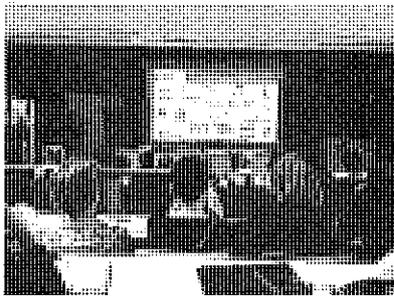
Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

- La dynamique initiée à cette occasion avec la FING et qui s'est formalisée par une adhésion du Pôle permettra de poursuivre la réflexion sur le double défi de la transition numérique et écologique des territoires.
- **Eléments budgétaires :**
- Budget prévisionnel : 2 000 € ; budget réalisé : 4 265 € : l'écart de budget s'explique par l'évolution de l'envergure de l'événement.
- Obtention d'une subvention versée d'un montant de 8 225 € (Happi Montana)

3.4 Economie numérique / Actions en faveur de l'employabilité des femmes

- **Rappels des objectifs :**
- Sensibiliser le grand public, et notamment les femmes, sur les débouchés dans le numérique et les possibilités de carrière qui y sont offertes.
- Mettre en lumière la place des femmes dans le numérique.
- Susciter des vocations sur un ensemble de profils diversifiés de métiers dans le numérique.
- Faire connaître les talents du territoire, femmes comme hommes, travaillant dans le numérique.
- Fédérer un réseau d'acteurs locaux déjà mobilisés autour des femmes et du numérique
- **Référents :** Nicolas BONNET (Clermont Auvergne Métropole) + Christel GRIFFOUL + Sylvie LAVIGNE (Agence d'urbanisme)
- **Résultats 2019 :**
- Co-organisation, dans le cadre de la Clermont Innovation Week, d'une matinale « Digital Dating spécial femmes », le 3 avril 2019, avec la Fondation Ldigital, intitulé : « Connectons les besoins de votre entreprise avec les talents féminins ! »
 - o Organisation d'une matinée innovante à l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires de Clermont-Ferrand (IADT)
 - o Rencontre entre femmes en reconversion, entreprises qui recrutent, ainsi que des organismes qui forment dans le numérique.
 - o Format de speed-meetings permettant la réalisation de 160 entretiens entre 50 femmes en reconversion professionnelle et 19 recruteurs dans le secteur du numérique.
- Réalisation d'une publication présentant les opportunités de carrière pour les femmes dans le numérique à partir de portraits inspirants :
 - o Mise en place d'un groupe technique dédié pour " sourcer " des profils et réaliser les entretiens : ce groupe s'est réuni 3 fois et est composé de l'AFORMAC, Digital League, le Bivouac, le E-campus, Spora Stéria, L Digital, le Cluster Auvergne Efficience Industrielle.
 - o A ce jour, une quinzaine d'interviews ont été réalisées par le groupe.

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne



Une vidéo réalisée : <https://youtu.be/jPMME7P51U>

Un retour sur le site de LDigital :

<https://www.ldigital.org/nosactus/2019/2/26/digital-dating>

- **Éléments budgétaires :**

- Pas de dépenses engagées en 2019

3.5 Mobilités internes / Voiture autrement

- **Rappels des objectifs :**

- Mieux connaître les solutions de mobilité s'appuyant sur les nouveaux usages de la voiture (covoiturage, auto-stop organisé, autopartage...).
- Comprendre dans quelle mesure ces solutions répondent aux besoins de mobilités au sein du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne et plus particulièrement pour les trajets domicile-travail entre les territoires périurbains et les agglomérations.

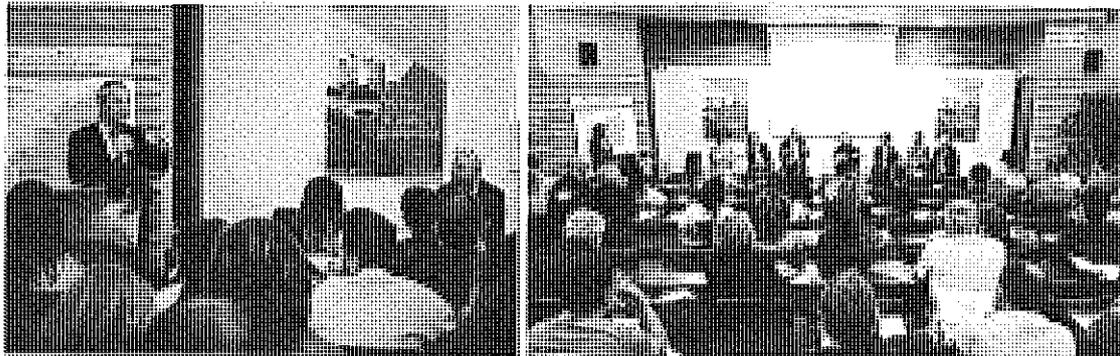
- **Référents :** François RAGE (Clermont Auvergne Métropole) + Christel GRIFFOUL, Sébastien REILLES (Agence d'urbanisme)

- **Résultats 2019 :**

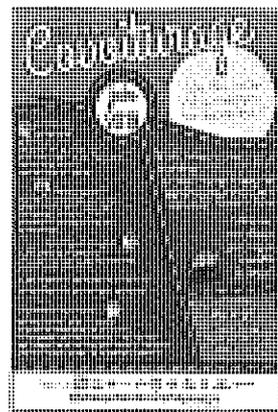
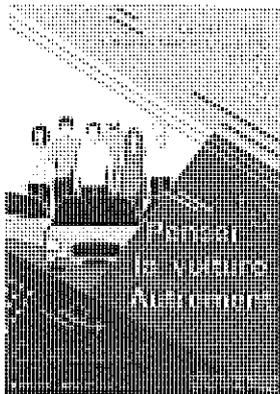
- Organisation de la conférence « Penser la voiture autrement » (27/05/2019), qui a permis de disposer de regards croisés de 7 intervenants venant d'horizons divers (politique, universitaire, technicien, associatif).

→ Cette rencontre a réuni 80 personnes. Dans un contexte d'usage massif de la voiture "solo", les participants ont pu découvrir diverses initiatives tant au plan national que local et mesurer les efforts à mener collectivement pour accompagner la société au changement des comportements et des habitudes. La richesse de ces éléments fait l'objet d'une page dédiée sur le site www.pm-cva.org permettant de télécharger une synthèse, de visionner une vidéo et de réécouter les propos d'intervenants.

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne



- Etude sur les pratiques de mobilité des principales aires de covoiturage du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne.
 - Une enquête pilotée par l'Agence d'Urbanisme a permis de comprendre les usages sur une quinzaine d'aires de covoiturage en entrée des grands axes routiers (A71, A75, A89, A711, A719) irriguant le territoire du Pôle Métropolitain. Les résultats de cette enquête a fait l'objet d'une présentation lors du Conseil du Pôle Métropolitain du 24 septembre 2019. Cette enquête met en évidence qu'hormis sur 2 ou 3 sites, l'occupation des aires de covoiturage est faible, mais elles répondent principalement aux besoins de travailleurs habitant dans un périmètre à une dizaine de kilomètres de l'aire se rendant dans les agglomérations du Pôle.
- **Bilan :**
 - Importance des flux de voitures "solo" entre les territoires périurbains et les agglomérations.
 - Diverses initiatives expérimentées localement pour encourager de nouveaux usages de la voiture : maillage du territoire par des aires de covoiturage, ligne de covoiturage dynamique Clermont-Ferrand - Rocherfort, plateformes de covoiturage pour les déplacements réguliers (Covoiturage-Auvergne, Klaxit), autopartage entre particuliers...
 - Des aires de covoiturage qui apportent principalement une réponse aux navettes domicile-travail.
 - Enjeu d'encourager plus massivement au changement de comportement et des habitudes.
 - L'enquête covoiturage a été conduit en appui sur un stage de 5 mois pour 2 étudiants de MASTER1. Cette mission a été ponctuée de 2 réunions techniques (24 mai , 3 sept - env. 15 personnes), 1 réunion de présentation des objectifs au bureau de Mond'Arverne (7 juin) et 1 restitution en conseil métropolitain (24/9).



Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

- **Eléments budgétaires :**

- Conférence : 7 074 €
- Etude « Aires de covoiturage » avec l'appui de deux stagiaires : 12 267 €

3.6 Mobilités internes / Expertise Vélo de l'Observatoire des Mobilités

- **Rappels des objectifs :**

- Sensibiliser à la thématique du vélo les différents partenaires du réseau animé par le Pôle Métropolitain, périmètre similaire à celui des travaux d'observation menés par l'Observatoire des Mobilités.
- Établir un diagnostic du niveau de cyclabilité des EPCI du territoire d'étude, faire émerger les enjeux, les orientations stratégiques et définir des pistes d'actions potentielles.
- Animer le réseau des acteurs de la mobilité et l'élargir au-delà du cercle institutionnel.
- Mettre à niveau les connaissances techniques et réglementaires autour du vélo : besoin des cyclistes, réussite des aménagements cyclables et points d'actualités nationales sur les mobilités actives.

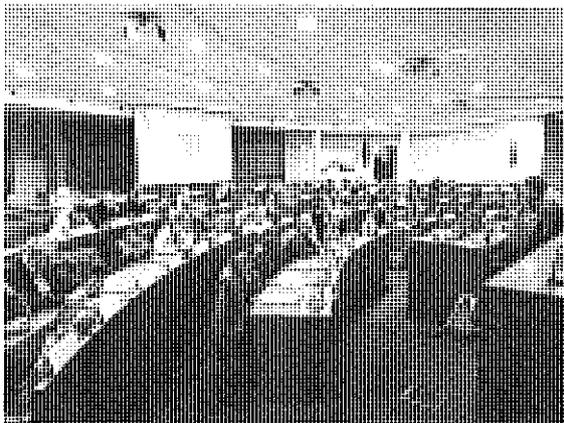
- **Référents :** François RAGE (Clermont Auvergne Métropole) + Delphine Monier (Agence d'urbanisme)

- **Résultats 2019 :**

- 1 atelier de définition des enjeux le 11/07/2019 : 16 participants (élus, techniciens, services de l'état, exploitants de services vélos, associations vélos).
- 1 atelier technique co(-animé par le CEREMA : 39 participants(élus, techniciens, services de l'état, bureaux d'études, exploitants de services vélos, associations vélos et d'insertion par la mobilité ...).
- Montée en compétence des partenaires à travers une présentation d'un expert de la thématique et un diagnostic en roulant permettant une confrontation avec le terrain.
- Animation du réseau des acteurs de la mobilité.

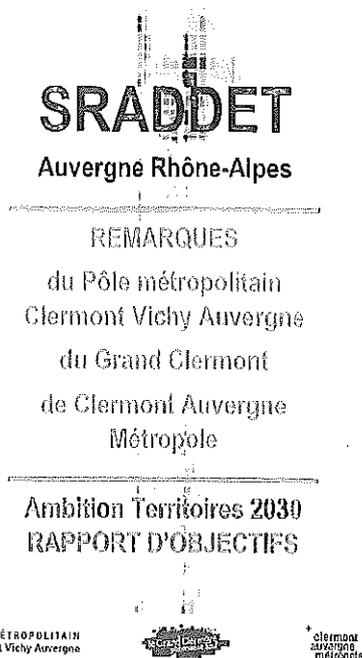
- **Eléments budgétaires :**

- 21/11 : Achat de ponchos flocké, organisation de la journée : 657 €



Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

3.7 Axe transversal / Stratégie territoriale



- **Contexte**
- Elaboration du SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes en concertation avec les personnes publiques associées
- Elaboration, en septembre 2017, d'une contribution commune signée des Présidents du Pôle métropolitain, du PETR du Grand et de Clermont Auvergne métropole visant à exposer les singularités et les dynamiques de développement de l'espace métropolitain clermontois
- Volonté du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, de Clermont Auvergne Métropole et du Pôle d'équilibre territorial et rural du Grand Clermont de se mobiliser collectivement dans la phase de consultation comme déjà fait dans la phase de concertation amont.

- **Rappels des objectifs :**

- Réaffirmer le rôle spécifique que la métropole clermontoise se doit de jouer au sein du Massif Central : principe d'une métropole d'équilibre porteuse d'un rayonnement et d'une dynamique de croissance et d'aménités à faire valoir.
- Souligner l'importance d'un rééquilibrage vers l'Ouest : mise en exergue des projets dans une démarche d'accompagnement continu et notamment l'organisation de la desserte ferroviaire qui constitue un enjeu majeur à même de garantir les liaisons indispensables au dynamisme de l'ouest régional.
- Attirer l'attention de la région sur les moyens et financements nécessaires à la mise en œuvre du SRADDET.

- **Référents :** C. GRIFFOUL + S. TERRISSE + partenaires co-rédacteurs ³

- **Résultats 2019 :**

- Rédaction de deux contributions, en avril 2019 et en juillet 2019, dans le cadre de la concertation sur le Rapport d'objectifs et de la consultation des PPA avant enquête publique.

- **Bilan :**

³ PETR du Grand Clermont + Clermont Auvergne Métropole

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

- Un travail technique partenarial avec Clermont Auvergne Métropole et le PETR du Grand Clermont
- Un alignement politique commun et réaffirmé autour de la métropole d'équilibre de l'ouest régional.
- **Éléments budgétaires :**
 - Pas de dépenses engagées en 2019.

3.8 Axe transversal / Stratégie de communication

- **Contexte**
 - Manque de (re)connaissance et de visibilité du Pôle métropolitain y compris sur son périmètre d'intervention
 - Positionnement comme un lieu de dialogue et d'échanges entre EPCI et non pas comme un outil « grand public »
 - Un déficit d'outils de communication : pas de logo, un site internet modeste, pas de stratégie d'ensemble
 - Des événements de communication marquants dans la vie du syndicat : Assises métropolitaines en 2012, 2013 et 2016, conférences en lien avec les défis (mobilités, rivière Allier, éco numérique...), publications, rapports d'études...
 - Une nécessité de faire le bilan en amont des élections municipales.
- **Rappels des objectifs :**
 - Définir une stratégie de communication qui permette de faire connaître, partager et capitaliser ce qu'est le Pôle métropolitain et ce qu'il produit.
 - Préciser son public-cible (à qui s'adresse le Pôle ?), les objectifs de sa communication, les messages qu'il porte.
 - Proposer un plan d'actions de communication à mettre en œuvre selon des scénarios financiers et temporels.
- **Référents :** C. GRIFFOUL + S. TERRISSE + C. MERIEN + prestataire externe⁴
- **Résultats 2019 :**
 - Été 2019 : questionnaire auprès d'une centaine de contacts du Pôle métropolitain afin d'évaluer leur connaissance du Pôle (périmètre, actions / défis, instances...), leurs attentes, leurs propositions en matière de communication. Faible taux de réponse (30%).
 - 2^e semestre 2019 : entretiens téléphoniques avec une dizaine d'élus du Pôle

⁴ Agence de communication All Contents

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

- Benchmark et entretiens téléphoniques avec d'autres pôles métropolitains (Loire Angers, Côte d'Opale, Lyonnais, Nantes Saint-Nazaire...)
 - 10 octobre 2019 : atelier de travail avec les élus du Bureau et les DGS des membres
- **Bilan :**
 - Des réussites : tout le monde reconnaît volontiers la pertinence, l'utilité et le bien fondé du Pôle ; il représente l'échelle à privilégier pour porter les problématiques et potentialités de développement d'un bassin de vie de plus de 600 000 habitants (ex. mobilité) ; le retour plutôt unanime autour du projet Rivière Allier montre aussi que lorsque le sujet est fédérateur, il intéresse et se partage naturellement.
 - Des difficultés : le Pôle n'est pas toujours bien compris, concept et contours flou, projets nébuleux... ; il est inclus dans un tout déjà largement compartimenté lui-même en mouvement ; il est composé d'entités disparates qui n'ont pas toutes la même taille, ni la même position géographique ce qui peut créer un sentiment d'infériorité ou de faiblesse pour les entités les plus petites ; il n'a pas de bras armé opérationnel ou de compétences intégrées ; il n'est pas vu comme une structure d'intérêt général, mais plus comme un concurrent, aux contours flous ; il souffre d'une faible participation aux différentes instances.
 - Premières propositions : faire entrer le Pôle dans le quotidien des membres, le rendre concret, présent par exemple en l'évoquant systématiquement dans l'ordre du jour des conseils communautaires, ou en proposant des contenus « clés en main » à diffuser sur les sites des membres ; faciliter la compréhension et l'appropriation du Pôle en diffusant des rapports d'études simples et visuels ou complets et techniques selon les publics ; mettre en cohérence les outils de communication notamment le nom et la charte graphique.
 - **Eléments budgétaires :**
 - Paiement de la première partie « état des lieux » de l'étude : 15 712 €



Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

4 PERSPECTIVES 2020

2020 est une année de reconduction des mandats municipaux avec renouvellement général des organes délibérants des EPCI membres du Pôle. Un nouveau conseil du Pôle métropolitain devra donc être installé à la suite des élections municipales avec les délégués nouvellement désignés par les assemblées communautaires.

Il paraît donc délicat de fixer, dès à présent, des orientations budgétaires très développées pour le Pôle métropolitain ; ce soin sera laissé à la prochaine assemblée.

C'est pourquoi, il est proposé de mettre en place l'organisation courante du syndicat et de se doter d'un budget de continuité des actions conduites au cours des deux dernières années sur les défis Allier, Mobilité et économie numérique. L'année 2020 correspond à une année de mise en œuvre des réflexions et actions de coopérations sur des différentes actions à budgétiser à court et moyen termes. Le volet « communication » constitue également un point de mobilisation financière pour le syndicat en 2020.

4.1 Défi Allier

Après échange avec les partenaires du Défi Allier, cinq pistes d'actions sont aujourd'hui proposées pour poursuivre la dynamique en 2020, et ne pas perdre le bénéfice des réflexions engagées depuis 2013.

1. **Diffuser, sur et au-delà du périmètre du Pôle métropolitain** les résultats des études conduites en 2018 et 2019. La présentation des études aux territoires constitutifs du Pôle Métropolitain sera l'occasion de débattre des orientations aujourd'hui proposées, voire de les faire évoluer pour tenir compte de situations nouvelles.
Et la dimension territoriale plus large pourrait montrer sa pertinence à l'heure où s'ouvre les négociations pour l'élaboration des futurs programmes FEDER 2021-2027 (PO Loire et PO Massif Central).
2. **Poursuivre le travail sur le réseau des « pôles structurants »** : préciser la notion de « tête de réseau », sa localisation, son rôle, ses missions ; affiner les bi-pôles dans leur localisation, leur fonctionnement, leurs complémentarités ; soutenir l'émergence des projets de Maisons de site (réalisation d'étude pré-opérationnelle par exemple).
3. **Fédérer les acteurs autour d'un acte d'engagement commun et fondateur, de type « Charte »**, a minima sur le périmètre du Pôle métropolitain. La rédaction commune d'un document précisant les rôles et engagements de chacun des acteurs intervenant aujourd'hui autour de la rivière, permettrait d'inscrire leurs interventions dans la durée et donnerait une meilleure lisibilité et une reconnaissance à des investissements aujourd'hui trop isolés. Les contours de cette Charte restent à préciser avec les différentes parties prenantes (charte « engageante » vs charte « symbolique »).

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

4. **Animer une réflexion autour des usages illicites de la rivière** : la baignade en rivière ou en gravière, l'usage d'engins tout-terrain, les décharges sauvages, l'installation de camps permanents en zone inondable, les constructions illicites sur le domaine fluvial sont des « usages illicites » fréquents en bord d'Allier mais pour lesquels les solutions apportées restent locales, échafaudées dans l'urgence et n'ont souvent que peu d'effets. Un diagnostic précis, a minima à l'échelle du Pôle métropolitain, permettrait de mieux connaître les problèmes et de voir quelle(s) solution(s) seraient envisageables.

5. **Expérimenter la mise en œuvre du volet Fréquentation / Usages de l'observatoire de la rivière Allier** : à l'heure où débutent les travaux de construction de la voie verte en bord d'Allier, la question de la mesure de la fréquentation prend toute sa pertinence. L'étude de faisabilité de l'Observatoire de la rivière Allier a conclu à l'absence de données sur ce thème et à l'importance de la mise en œuvre de solutions homogènes sur l'ensemble de l'axe. Pourtant à ce jour, l'achat d'éco-compteurs reste de la responsabilité de chaque territoire maître d'ouvrage de la voie verte, sans aucune préconisation commune. Par sa participation au comité d'itinéraire de la Via Allier, le Pôle métropolitain relaie cette exigence d'équipements homogènes dans le groupe de travail dédié, mais il convient d'anticiper d'autres fréquentations de la rivière que la seule fréquentation cycliste. En partenariat avec l'association Allier Sauvage, des méthodes expérimentales ont été testées autour de la fréquentation canoë, du relevé des traces humaines... Enfin, la question d'une application smartphone dédiée à la connaissance de la rivière est une autre piste intéressante à explorer.

Dans ce contexte, la création d'un poste d'animateur dédié à la « rivière Allier » est nécessaire pour engager ces 5 pistes d'actions en 2020.

4.2 Economie / Diffusion de l'économie numérique sur les villes petites et moyennes

- Finalisation des contenus pour les portraits inspirants prévue au premier trimestre 2020 (interviews, préambule, chiffres clés) et formalisation, puis impression d'une publication pour le deuxième trimestre 2020.
- Déploiement du partenariat avec la Fing.

4.3 Mobilités internes / Voiture autrement

- Mise en ligne d'une page "la voiture autrement", incluant les synthèses de la Conférence et de l'étude sur les aires de covoiturage ainsi qu'une série de fiches ciblant les initiatives locales en termes de nouveaux usages de la voiture.

4.4 Axe transversal / Administration, gouvernance et communication

- Organisation des réunions du Conseil et de bureau du Pôle métropolitain
- Organisation des réunions des comités techniques et des commissions de suivi des travaux du Pôle
- Déploiement d'actions suite à la mission sur la stratégie de communication :

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

- Rédaction du Manifeste, document fondateur qui permettra de préciser ce qu'est le Pôle, ses missions, sa vocation actuelle et future
- Proposition d'un plan d'actions de communication interne / externe, cohérent avec le Manifeste et pouvant être activé progressivement selon la volonté des futurs élus du Pôle.
- Définition d'une stratégie territoriale du Pôle métropolitain :
 - Etat des lieux du fonctionnement de l'inter-territorialité avec les EPCI membres (questionnaire et rencontres avec les présidents et DGS) et interrogation les nouvelles équipes politiques intercommunales élues suite aux élections municipales.
 - Appui sur les réseaux nationaux et locaux afin de permettre de déterminer le niveau des attentes en matière de coopérations interterritoriales.
 - Lancement, si nécessaire, d'une expertise juridique de manière à préciser les marges de manœuvre actuelle du pôle métropolitain, mais aussi les évolutions possibles (en droit actuel et en droit projeté) en vue d'une réinstallation des instances.

5 RETOURS SUR L'EXECUTION DU BUDGET 2019

5.1 Point sur le budget 2019

Depuis la création du syndicat en 2013, le taux de cotisation globale était fixé à 0,50 € par habitant. Suite à la fusion des EPCI induisant une remise en route progressive du syndicat, la cotisation globale 2017 a été réduite à 0,30 € par habitant. Les budgets 2018 et 2019 ont fixé une cotisation à 0,40 € par habitant au regard des projets de développement prévus dans la feuille de route du syndicat.

Le budget 2019 du syndicat Clermont Vichy Auvergne s'est élevé à 583 857€ dont 263 962 € issus des cotisations 2019 de ses membres. Ce budget, exclusivement dédié à du fonctionnement, a permis de couvrir :

- Des frais d'ingénierie :
 - . Prestations de type études, telles que l'étude « route de l'Allier », celle sur la faisabilité d'un Observatoire de l'Allier, ou encore sur les aires de co-voiturage.
 - . Expertises et participation au programme partenarial Agence d'urbanisme à travers, notamment l'animation des réflexions sur les mobilités internes et l'économie numérique.
- Des frais de gestion courante : administration du syndicat par l'Agence d'urbanisme, rétribution de l'appui juridique et financier de Vichy Communauté, de l'appui de Clermont Auvergne Métropole sur l'organisation des instances, frais de maintenance, marchés publics, adhésions ... ;
- Des frais de communication en lien avec la mission de stratégie du Pôle confiée à un prestataire externe.

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

6 ELÉMENTS DE CADRAGE DU BUDGET 2020

Il est proposé la répartition des dépenses suivante pour 2020 :

6.1 Projets :

- **Etudes 2019 à finaliser en 2020 :**
 - . Stratégie de communication, 10 986 €
 - . Expertise VÉLÀ ODD / CEREMA, 4 320 €
 - . Voiture autrement : Valorisation des travaux, 2 543 €
 - . Economie numérique : Publication des portraits inspirants, 4 000 €
- **Nouvelles études 2020 :**
 - . Allier : Conférence et actions de communication, 2 500€
 - . Allier : Dépense de personnel : 83 125 €
 - . Accompagnement au repositionnement du Pôle métropolitain post-élection : 1 000€

6.2 Charges courantes :

- . Communication : valorisation des actions du Pôle Métropolitain, 6 000€ ;
- . Réception / Maintenance / Divers, 3 459€.

6.3 Charges de personnel :

- . Clermont Auvergne Métropole (années 2018 et 2019), 3 940€ ;
- . Vichy Communauté, 1€.

6.4 Contributions partenariales :

- . Animation, communication et support administratif du Pôle par l'Agence d'urbanisme, 1€ ;
- . Convention Agence d'urbanisme, participation au programme partenarial : 141 654€ ;
- . Adhésion à MACÉO : 350€.

BESOINS PREVISIONNELS 2020 : 263 879 €

6.5 Estimation des recettes :

- **Cotisations des membres : 263 879 €**

RECETTES PREVISIONNELLES : 263 879 €

6.6 Cotisation globale 2020

Comme validé lors des précédents D.O.B. 2018 et 2019, il est proposé aux délégués de maintenir la cotisation globale à 0,40 pour l'année 2020.

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

COTISATIONS 2020

Simulations cotisations 2020									
Populations légales 2020 (données 2017)									
EPUI	Pop Totale 2017	Droits Pop	Nb de fractions	Prix de fractions	Pop €	Délegués	Totale	Poids/hab	
Clermont Auvergne Métropole	295 898	44,85%	15	38,46%	59 180 €	50 746 €	109 925 €	0,37	
CA Vichy Communauté	84 014	12,74%	5	12,82%	16 803 €	16 915 €	33 718 €	0,40	
CA Riom Limagne et Volcans	68 678	10,41%	4	10,26%	13 736 €	13 532 €	27 268 €	0,40	
CA Agglo Pays d'Issoire	57 414	8,70%	3	7,89%	11 488 €	10 149 €	21 632 €	0,38	
CC Thiers Dore et Montagne	38 276	5,80%	2	5,13%	7 655 €	6 766 €	14 421 €	0,38	
CC Plaine Limagne	21 479	3,26%	2	5,13%	4 296 €	6 766 €	11 062 €	0,52	
CC Billom Co (Mur-as-Allier)	7 153	1,08%	1	2,56%	1 431 €	3 383 €	4 814 €	0,67	
CC Mond'Auverne	41 055	6,22%	3	7,65%	8 211 €	10 149 €	18 360 €	0,45	
Entre Dore et Allier	19 268	2,92%	1	2,56%	3 854 €	3 383 €	7 237 €	0,38	
CC Brivadois	17 766	2,69%	2	5,13%	3 553 €	6 766 €	10 319 €	0,58	
CC Lapelisse	8 694	1,32%	1	2,56%	1 739 €	3 383 €	5 122 €	0,59	
Total des cotisations BAC	600 000	1	39	1	151 359 €	154 920 €	266 379 €	0,4	
CCI Auvergne			1		1 €		1 €		
TOTAL DES COTISATIONS MEMBRES							266 379 €		
							151 940 €		

100,00%

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne BUDGET PREVISIONNEL 2020

Dépenses	Prev		Réalisée	
	ERC	ERC	ERC	ERC
Total Projets				
<i>Etudes 2019 à finaliser en 2020</i>				
Stratégie de communication	10 986			
CEREMA (appui Observatoire des mobilités)	4 320			
Défi mobilité - valorisation des actions 2019	2 543			
Economie numérique - publication portraits inspirants	4 000			
<i>Nouvelles études 2020</i>				
Défi Allier - conférence du Val d'Allier et communication	2 500			
Défi Allier - dépense de personnel (ingénierie, appui technique)	83 125			
Accompagnement au repositionnement du Pôle métropolitain suite aux élections (juridique...)	1 000			
Total charges courantes				
Communication : valorisation des actions du Pôle Métropolitain	6 000			
Réception / Maintenance / Divers	2 460			
Total Charges de personnel				
Clermont Auvergne Métropole (2018-2019)	3 940			
Vichy Communauté	1			
Animation et support administratif du Pôle par l'Agence Programme partenarial 2020 -250 j	1 000			
Adhésion Macéo	141 654			
	350			
TOTAL	263 879			
Recettes				
Report 2019		0		
TOTAL Cotisations membres		263 879		
Clermont Auvergne Métropole		109 925		
CA Vichy Communauté		33 718		
CA Riom Limagne et Volcans		27 268		
CA Agglo Pays d'Issoire		21 632		
CC Mond'Avenir		18 360		
CC Thiers Dore et Montagne		14 421		
CC Plaine Limagne		11 062		
CC Entre Dore et Allier		7 237		
CC Brivadois		10 319		
CC Lapalisse		5 122		
CC Billom Co (MeA)		4 814		
CCI 63		1		
Total Subventions		0		
TOTAL		263 879		

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

ANNEXES

COMPOSITION DU CONSEIL ET DU BUREAU Décembre 2019

Prénom - Nom	Fonction PM CVA	Entité
Frédéric AGUILERA	Président	Vichy Communauté
Dominique ADENOT	Vice-Président	Clermont Auvergne Métropole
Frédéric BONNICHON	Vice-Président	Riom Limagne et Volcans
Bertrand BARRAUD	Vice-Président	Agglo Pays d'Issoire
Tony BERNARD	Vice-Président	Thiers Dore et Montagne
Gilles PAULET	Membre du bureau	Mond'Arverne
Bernard FERRIERE	Membre du bureau	Plaine Limagne
Jean-Jacques FAUCHER	Membre du bureau	Brioude Sud Auvergne
Daniel PEYNON	Membre du bureau	Entre Dore et Allier
Jacques DE CHABANNES	Membre du bureau	Pays de Lapalisse
Gilles VOLDOIRE	Membre du bureau	Billom Communauté
Jean-Claude GUILLON	Membre du bureau	CCIT 63
ALEDO Marcel	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
ARVEUF Christian	Conseiller	Riom Limagne et Volcans
BACQUET Jean-Paul	Conseiller	Agglo Pays d'Issoire
BIANCHI Olivier	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
BONNET Nicolas	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
BRENAS Jean-Pierre	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
CANALES Marion	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
CERVANTES Jean-Christophe	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
CHAPUT Luc	Conseiller	Plaine Limagne

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Prénom - Nom	Fonction PM CVA	Entité
CHARLEMAGNE Serge	Conseiller	Mond'Arverne
CINEUX Cyril	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
GAILLARD Joseph	Conseiller	Vichy Communauté
GARDES Roger	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
GILBERT Danielle	Conseiller	Brioude Sud Auvergne
GISSELBRECHT Henri	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
LALOY Jean-Sébastien	Conseiller	Vichy Communauté
LAVEST Isabelle	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
MAQUIN Gabriel	Conseiller	Vichy Communauté
MELIS Christian	Conseiller	Riom Limagne et Volcans
MONTAGNER Patrick	Conseiller	Vichy Communauté
NOWOTNY Claude	Conseiller	Thiers communauté
PASCIUTO Bertrand	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
PECOUL Pierre	Conseiller	Riom Limagne et Volcans
PIGOT Pascal	Conseiller	Mond'Arverne
PRONONCE Hervé	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
RAGE François	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
RIOL Pierre	Conseiller	Clermont Auvergne Métropole
VEISSIERE Bernard	Conseiller	Agglo Pays d'Issoire

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

DATES DES REUNIONS 2019 DU PÔLE METROPOLITAIN CVA

Conseils du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

20 mars 2019 : 21 élus présents – 33 votes exprimés

Ordre du jour - Séance 1

- 1) Validation des comptes rendus du Conseil du Pôle Métropolitain du 12 décembre 2018
- 2) Plan d'actions numérique
- 3) Candidature PIA « Territoires d'innovation » tourisme et développement territorial le long d'une rivière sauvage dans le cadre de la « Route de l'Allier »
- 4) Stratégie de communication du Pôle Métropolitain
- 5) Débat d'orientation budgétaire

ORDRE DU JOUR - Séance 2

- 1) Compte administratif 2018
- 2) Affectation des résultats 2018
- 3) Compte de gestion 2018
- 4) Budget primitif 2019
- 5) Convention entre l'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole et le Pôle Métropolitain
- 6) Convention de mutualisation de moyens entre Vichy Communauté et le Pôle Métropolitain
- 7) Convention de mise à disposition de services entre Clermont Auvergne Métropole et le Pôle Métropolitain : fiche sectorielle 2019
- 8) Convention de partenariat Projet Happi Montana et avenant n° 1
- 9) Adhésion à l'Observatoire du Tourisme
- 10) Convention de partenariat Auvergne Rhône Alpes Tourisme
- 11) Demande de financement à la Région pour l'évènement « La rivière Allier en fête »
- 12) Points divers dont contribution commune Pôle Métropolitain/Clermont Auvergne Métropole/Grand Clermont pour le SRADDET

14 mai 2019 : 23 élus présents – 34 votes exprimés

Ordre du jour

- 1) Validation des comptes rendus du Conseil du Pôle Métropolitain du 20 mars 2019
- 2) Présentation du Directeur du Pôle Métropolitain de Lyon
- 3) Validation de l'avenant à la convention Agence / Pôle Métropolitain correspondant à l'étude Route sur l'Allier
- 4) Débat et validation du cahier des charges de la stratégie de communication
- 5) Points d'actualité

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

24 septembre 2019 : 21 élus présents – 28 votes exprimés

Ordre du jour

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil du Pôle métropolitain du 14 mai 2019
- 2) Réseau national des pôles métropolitains : État des lieux des réciprocity territoriales
- 3) Observatoire de l'Allier en lien avec la route de l'Allier et introduction du poste d'animateur (suite et perspective)
- 4) Défi mobilité : Résultats enquête covoiturage
- 5) Défi numérique - Conférence numérique du 3 octobre 2019 avec des portraits inspirants : Adhésion FING et LDigital
- 6) Points divers :
 - 10 octobre 2019 : Workshop Stratégie Com' du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne
 - Indemnité de conseil allouée au comptable des finances publiques
 - Nouvelle date de bureau

Réunions de Bureaux

12 février 2019 : 8 élus présents

Ordre du jour :

- Programme de travail
- Budget du Pôle Métropolitain 2019
- Points divers

9 avril 2019 : 6 élus présents

Ordre du jour :

- Communication : logo du Pôle Métropolitain
- Restitution finale du rapport sur la Route de l'Allier
- Informations diverses

3 juillet 2019 : 6 élus présents

Ordre du jour :

- Analyse des candidatures reçues pour l'élaboration de la stratégie de communication du PM CVA et Point d'avancement de la réalisation du logo du PM CVA
- Avis sur le SRADDET arrêté
- Point d'avancement des dossiers
- Points divers

28 novembre 2019 : 7 élus présents & 2 invités (M. Raynaud Président Plaine Limagne, M. RAGE Clermont Auvergne Métropole)

Ordre du jour :

- Avenir du Pôle métropolitain - préparation du vœu sur son évolution en prévision du conseil du 17 décembre
 - Défi Allier : convention PM/ Allier Sauvage
 - Suite stratégie de communication
 - Point
- divers

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Comités techniques

10 janvier 2019 : 9 présents

Ordre du jour :

- Présentation des projets et perspective 2019 :
 - Allier : Route de l'Allier et réseau des maisons de site, faisabilité d'un observatoire de l'Allier, Fête de la rivière Allier
 - Défi économie numérique
 - Mobilité innovantes
- Quels moyens pour communiquer sur les réalisations du Pôle auprès des élus du territoire pour valoriser le mandat et préparer la prochaine mandature
- Points divers :
 - Tour des bureaux des EPCI du Président AGUILERA
 - Organisation des réunions du Bureau du Pôle
 - Calendrier 1e semestre 2019

6 février 2019 : 2 présents

Ordre du jour :

- Préparation du bureau du 12 février 2019 :
 - Programme de travail 2019
 - DOB / Budget / Cotisations
- Point Communication
- Points divers

3 mai 2019 : 6 présents

Ordre du jour :

- Travail sur la stratégie de communication : cahier des charges et logo
- Revue de projet : Happi Montana Allier

26 juin 2019 : 4 présents

Ordre du jour :

- Analyse des candidatures reçues pour l'élaboration de la stratégie de communication du PM CVA et Point d'avancement de la réalisation du logo du PM CVA
- Avis sur le SRADDET arrêté
- Information et premiers retours sur l'enquête "aire de covoiturage"
- Bilan de la conférence sur la Voiture autrement
- Avancement du plan d'actions sur le numérique
- Points divers : Participation du Directeur aux rencontres nationales des Pôles métropolitains

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

18 septembre 2019 : 6 présents

Ordre du jour :

- Les axes 2020 de travail
- Observatoire de l'Allier en lien avec la route de l'Allier et introduction du poste d'animateur (suite et perspective)
- Défi mobilité : Résultats enquête covoiturage. Les grandes conclusions :
 - Les informations sont à disposition des EPCI
 - Politique covoiturage ne peut être qu'un des volets d'une politique de mobilité locale
 - 2020 mise en place d'une commission de travail mobilité du PM (sur le thème en particulier de l'interurbain) avec délibération
- Défi numérique - Rappel de la conférence numérique du 3/10
- Points divers

Défis – Actions – Dossiers

Stratégie de communication

- Eté 2019 : questionnaire auprès d'une centaine de contacts du Pôle métropolitain Taux de réponse (30%).
- 2e semestre 2019 : entretiens téléphoniques avec une dizaine d'élus du Pôle
- 10 octobre 2019 : atelier de travail avec les élus du Bureau et les DGS des membres

Rivière Allier

- Observatoire de l'Allier :
 - Réunion de restitution : 12 novembre 2019

Économie

- 3 octobre 2019 : Conférence « Mieux diffuser l'économie numérique »
- 2 réunions techniques portraits inspirants : juin et septembre 2019

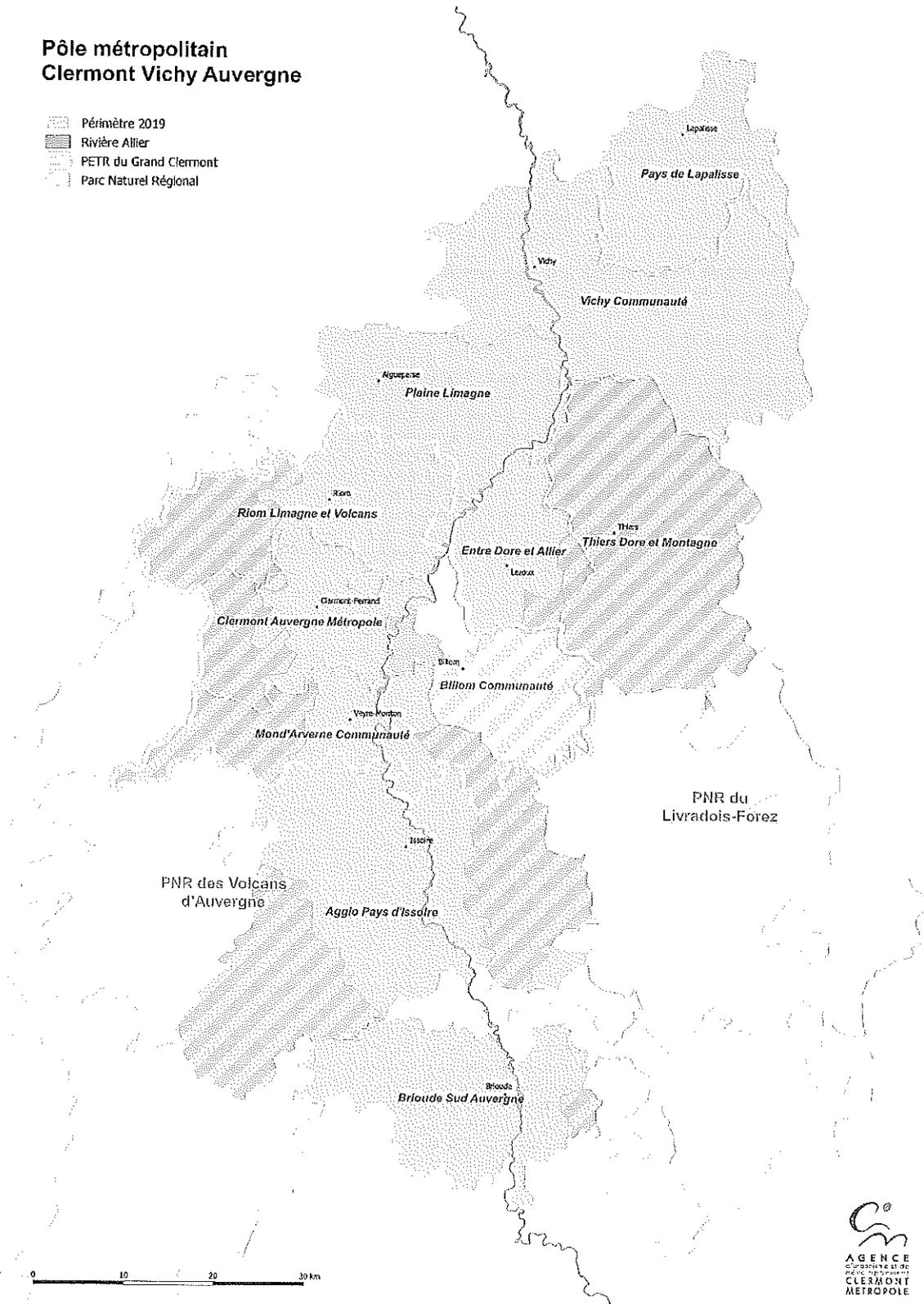
Mobilités

- 27 mai 2019 : Conférence « Voiture Autrement »
- 2 réunions techniques : 24 mai 2019 et 3 septembre 2019- env. 15 personnes
- 1 réunion de présentation des objectifs au bureau de Mond'Arverne (7 juin 2019)
- 1 restitution en conseil métropolitain : 24/09/2019

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne

- Périètre 2019
- Rivière Allier
- PETR du Grand Clermont
- Parc Naturel Régional





Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Le Président propose au Conseil de débattre sur ces propositions d'orientations.

Le Président du Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne a procédé au débat

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président du Syndicat Mixte
Métropole Clermont Vichy Auvergne

Frédéric ABUILERA



Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Le Président propose au Conseil de débattre sur ces propositions d'orientations.

Le Président du Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne a procédé au débat

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président du Syndicat Mixte
Métropole Clermont Vichy Auvergne

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

/ 4 MARS 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Frédéric AGUILERA

Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne

MARDI 21 JANVIER 2020

14 heures 30

DEFI ALLIER : SUITES À DONNER ET FINANCEMENT 2020
REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

14 MARS 2020

Le Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne s'est réuni le 21 janvier 2020 à 14H30,
Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand. **CONTRÔLE DE LÉALITÉ**

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Madame Isabelle LAVEST, Messieurs Bernard FERRIÈRE, Bernard VEISSIERE, Christian ARVEUF, Christian MELIS, Daniel PEYNON, Dominique ADENOT, François RAGE, Frédéric BONNICHON, Gilles PAULET, Gilles VOLDOIRE, Henri GISSELBRECHT, Jacques DE CHABANNES, Jean Claude GUILLON, Jean Jacques FAUCHER, Jean Sébastien LALOY, Joseph GAILLARD, Marcel ALEDO, Nicolas BONNET, Roger GARDES, Serge CHARLEMAGNE.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Messieurs Jean Paul BACQUET, Olivier BIANCHI, Jean Christophe CERVANTES, Cyril CINEUX, Patrick MONTAGNER, Pascal PIGOT, Pierre RIOL.

Étaient excusés :

Mesdames Marion CANALES, Danielle GILBERT, Messieurs Bertrand BARRAUD, Bertrand PASCIUTO, Claude NOWOTNY, Frédéric AGUILERA, Gabriel MAQUIN, Hervé PRONONCE, Jean Pierre BRENAS, Luc CHAPUT, Pierre PECOUL, Tony BERNARD.

Conseillers en exercice : 40

Conseillers présents : 21

Conseillers représentés : 0

Conseillers ayant donné pouvoir : 6

Total votants : 27

Rappel du contexte

Le Défi Allier est un des projets-phares du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne depuis sa création. D'abord positionné comme lieu de dialogue et de coordination des projets adossés à la rivière, notamment le projet de voie verte, ce Défi a su évoluer et s'adapter pour devenir aujourd'hui un espace de construction d'expertises et d'innovation autour de la rivière.

Les conseils du Pôle métropolitain de l'année 2019 ont été autant d'occasions de réaffirmer la motivation du Pôle pour ce Défi. La variété des décisions prises montre cependant le besoin d'adaptabilité permanent pour réagir au plus près des évolutions contextuelles :

- **20 mars 2019** : le conseil valide l'engagement du Pôle pour la phase 2 du dispositif Happi Montana. Cette candidature positionne le Pôle métropolitain sur 5 ans, en partenariat avec des acteurs publics, privés et associatifs, pour un montant de 2.500.000 € subventionnables à 50% par le PIA. Le 2 juillet 2019, le Secrétariat Général pour l'Investissement informe MACÉO que le projet Happi Montana ne sera pas retenu.
- **24 septembre 2019** : prenant acte de la fin du dispositif Happi Montana, le conseil confirme l'engagement du Pôle pour la réalisation du « reste à faire », et souhaite poursuivre la recherche de financements pour un poste d'animateur « Rivière Allier » auprès du CGET (FNADT) et des territoires LEADER (volet « coopération »).

Bilan de la recherche de financements extérieurs

Depuis le conseil du Pôle métropolitain du 24 septembre 2019, la recherche de financements s'est avérée complexe et peu fructueuse.

- **La mobilisation de fonds FNADT** suppose que le projet financé ait une dimension « Massif Central ». Concernant le Défi Allier, il s'agirait de formaliser une convention de partenariat avec une autre rivière du Massif Central (par exemple la Dordogne, la Vienne, la Loire mais seulement dans sa partie Massif Central) prévoyant la participation d'un représentant de la rivière partenaire aux comités de pilotage du défi Allier. Ce partenariat, bien qu'envisageable, serait à construire tant dans sa forme (rédaction et signature de la convention de partenariat) que dans le fond (identification des thèmes communs de travail). Sachant que par ailleurs le PO Massif Central touche à sa fin, le montant des fonds mobilisables reste à ce jour à préciser (maximum 72.000 €, plus vraisemblablement 50.000 €) et ils devront être engagés avant fin 2021.
- **Le volet Coopération du programme LEADER** pourrait être mobilisé par les GAL du Grand Clermont et du Pays de Vichy. A l'amont, le GAL Pays de Lafayette s'est montré intéressé par la démarche du Pôle sous réserve de ne pas financer des actions d'ingénierie. Les GAL du val d'Allier aval ont, en revanche, montré moins d'intérêt pour les actions portées par le Pôle métropolitain. Enfin, le GAL du Pays d'Issoire a dépensé l'intégralité de son volet Coopération.

Le périmètre des actions finançables par ce biais est donc restreint aux seules communes du territoire LEADER du Grand Clermont (22 communes) et du Pays de Vichy (78 communes). En sont exclues les communes de la Métropole (Cournon, Pont-du-Château notamment), le territoire d'Agglo Pays

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

d'Issoire, Brioude Sud Auvergne. Par ailleurs, les contraintes imposées par la clé de répartition territoriale du volet Coopération du programme LEADER ne permettent pas de mobiliser l'intégralité de l'enveloppe disponible. La mobilisation du volet Coopération du programme LEADER des deux GAL à ce jour intéressés couvrirait tout juste un tiers du besoin de financement du Pôle.

Le « reste à faire » du Défi Allier du Pôle métropolitain

Après échange avec les partenaires du Défi Allier, cinq pistes d'actions sont aujourd'hui proposées pour poursuivre la dynamique en 2020, et ne pas perdre le bénéfice des réflexions engagées depuis 2013.

1. **Diffuser, sur et au-delà du périmètre du Pôle métropolitain** les résultats des études conduites en 2018 et 2019 par le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne : la prise en compte de territoires à l'amont et à l'aval du Pôle métropolitain permettra assurément des contacts et échanges enrichissants, propices à favoriser le partenariat et l'entente à l'échelle de la rivière dans son entièreté. Cette nouvelle dimension territoriale pourrait montrer sa pertinence à l'heure où s'ouvrent les négociations pour l'élaboration des futurs programmes FEDER 2021-2027 (PO Loire et PO Massif Central). A une autre échelle, la présentation des études aux territoires constitutifs du Pôle Métropolitain sera l'occasion de débattre des orientations aujourd'hui proposées, voire de les faire évoluer pour tenir compte de situations nouvelles.
2. **Poursuivre le travail sur le réseau des « pôles structurants »** : préciser la notion de « tête de réseau » dans sa localisation, son rôle, ses missions ; affiner les bi-pôles dans leur localisation, leur fonctionnement, leurs complémentarités ; soutenir l'émergence des projets de Maisons de site les plus avancés (réalisation d'étude pré-opérationnelle par exemple).
3. **Fédérer les acteurs autour d'un acte d'engagement commun et fondateur, de type « Charte »**, a minima sur le périmètre du Pôle métropolitain : de multiples acteurs interviennent aujourd'hui autour de la rivière Allier, chacun dans son champ de compétences et de responsabilités. La rédaction conjointe d'un document précisant les rôles et engagements de chacun permettrait d'inscrire ces interventions dans la durée et donnerait une meilleure lisibilité et une reconnaissance à ces investissements collectifs aujourd'hui trop isolés. Les contours de cette Charte restent à préciser avec les différentes parties prenantes : doit-on s'orienter vers un document engageant (par exemple sur le plan financier), ou plus symbolique ?
4. **Animer une réflexion autour des usages illicites de la rivière** : les réunions animées par le Pôle métropolitain ont mis en exergue un certain nombre de problèmes communs que l'on retrouve tout au long de la rivière. Ainsi la baignade qu'elle soit en rivière ou en gravière, l'usage d'engins tout-terrain, les décharges sauvages, l'installation de camps permanents en zone inondable, les constructions illicites sur le domaine fluvial sont des « usages illicites » fréquents en bord d'Allier mais pour lesquels les solutions apportées restent locales, échaudées dans l'urgence et n'ont souvent que peu d'effets. Un diagnostic précis, a minima à l'échelle du Pôle métropolitain, permettrait de mieux connaître les problèmes et de voir quelle(s) solution(s) seraient envisageables.

5. **Expérimenter la mise en œuvre du volet Fréquentation / Usages de l'observatoire de la rivière Allier** : à l'heure où débutent les travaux de construction de la voie verte en bord d'Allier sur le territoire du Grand Clermont, la question de la mesure de la fréquentation prend toute sa pertinence. L'étude de faisabilité de l'Observatoire de la rivière Allier a conclu à l'absence de données sur ce thème et à l'importance de la mise en œuvre de solutions homogènes sur l'ensemble de l'axe. Pourtant à ce jour, l'achat d'éco-compteurs reste de la responsabilité de chaque territoire maître d'ouvrage de la voie verte, sans aucune préconisation commune. Par sa participation au comité d'itinéraire de la Via Allier, le Pôle métropolitain relaie cette exigence d'équipements homogènes, mais il convient d'anticiper d'autres fréquentations de la rivière que la seule fréquentation cycliste. En partenariat avec l'association Allier Sauvage, des méthodes expérimentales ont été testées autour de la fréquentation canoë, du relevé des traces humaines... Enfin, la question d'une application smartphone dédiée à la connaissance de la rivière est une autre piste intéressante à explorer.

Dans ce contexte, la création d'un poste d'animateur dédié à la « rivière Allier » est nécessaire pour engager ces 5 pistes d'actions en 2020.

Le poste d'animateur « rivière Allier »

Le Pôle métropolitain ne disposant pas de personnel dédié, le poste d'animateur « rivière Allier » serait à inscrire dans les effectifs de l'agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole, structure porteuse et animatrice du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne. Les missions confiées peuvent s'envisager sur plusieurs d'années.

Année 1 :

- Valorisation, communication, information, diffusion des études « Route de l'Allier et mise en réseau des maisons de site » et « Faisabilité d'un observatoire de la rivière Allier » sur et au-delà du périmètre du pôle métropolitain : production de supports de communication et de diffusion (lettre d'informations, articles, sites, réseaux sociaux) et organisation d'événements / matinales etc
- Mise en œuvre du réseau des pôles structurants sur le périmètre du Pôle
- « Charte de l'Allier », inventaire des usages illicites, mise au point du volet fréquentation / usages : préciser les attendus avec les partenaires notamment le périmètre (Pôle métropolitain ou au-delà), les ambitions, les moyens et financements. Si besoin, rédaction des cahiers des charges pour des expertises externes.
- Organisation de la première Conférence des acteurs du Val d'Allier

Année 2 :

- Lancement et suivi de prestations : « Charte de l'Allier », usages illicites, volet fréquentation / usages
- Poursuite de la mise en œuvre du réseau des pôles structurants sur le périmètre du Pôle, réflexion sur l'élargissement amont – aval
- Valorisation des travaux avec organisation d'une deuxième Conférence des acteurs du Val d'Allier

La convention avec l'association Allier Sauvage

L'association Allier Sauvage a pour objet de travailler sur les rapports de l'homme et de la rivière. Elle intervient sur l'ensemble du cours de la rivière Allier, même si ses interventions se focalisent jusqu'à présent principalement au nord du Val d'Allier. Son nom ne reflète pas forcément la réalité de ses actions. Depuis sa création en 2006, elle est membre avec d'autres associations du collectif Loire Vivante qui intervient régulièrement dans le cadre de consultations officielles, par exemple sur le Plan Loire. Elle a également développé et expérimenté des méthodes d'observation de la fréquentation de la rivière : installation de caméras sur les ponts pour suivre la fréquentation canoë, inventaires des traces humaines par exemple.

Depuis 2013, le Pôle métropolitain a indirectement bénéficié de l'expertise d'Allier Sauvage par l'intermédiaire de son président par ailleurs animateur technique du défi Allier. Le 3 juillet 2019, l'association a présenté son activité à plusieurs élus du territoire et leur a proposé de poursuivre ce partenariat en le formalisant par une convention.

Cette convention présenterait plusieurs avantages pour le Pôle. L'appui technique du Pôle métropolitain par « Allier Sauvage » donne en effet accès à une expertise et à un réseau sur l'entièreté de la rivière. L'association est au quotidien sur le terrain, proche des acteurs et constitue une source d'informations et de connaissances avérées. En tant que membre du collectif Loire Vivante, l'association est aussi un relai des travaux du Pôle dans les instances ligériennes qui, à l'heure où débute les négociations du Plan Loire 2021 – 2027, pourrait s'avérer précieux.

Les actions aujourd'hui envisagées par le Pôle métropolitain pour 2020 – 2021 correspondent en grande partie aux champs d'expertise d'Allier Sauvage, certaines étant même directement inspirées de ses méthodes : inventaires des usages illicites, mesure de la fréquentation et des usages (canoës, traces humaines). L'emprise territoriale de l'association, depuis la source jusqu'au bec d'Allier, est également un relai intéressant qui permettra de sensibiliser le Pôle sur les problématiques de la rivière au-delà de son territoire d'intervention légitime.

Afin d'inscrire le partenariat dans la durée, une convention plusieurs années serait à envisager, avec un montant de 30.000 € annuels.

Plan de financement 2020 – 2021 du Défi Allier

	2020	2021	Total 2 ans
DEPENSES DE PERSONNEL	83 125 €	97 500 €	180 625 €
Ingénierie	43 125 €	57 500 €	100 625 €
<i>Salaires emploi dédié au dev du projet</i>	37 500 €	50 000 €	87 500 €
<i>Forfait charges (15%)</i>	5 625 €	7 500 €	13 125 €
Recherche et développement	10 000 €	10 000 €	20 000 €
Appui technique	30 000 €	30 000 €	60 000 €
Assistance au dev du projet amont / aval, animation, concertation			
ACHAT DE PRESTATIONS	12 500 €	102 500 €	115 000 €
Prestations intellectuelles	0 €	90 000 €	90 000 €
<i>Inventaire des usages illicites</i>		30 000 €	30 000 €
<i>Mise au point volet fréquentation</i>		30 000 €	30 000 €
<i>Charte "Allier" (prestation juridique)</i>		30 000 €	30 000 €
Prestations de services	12 500 €	12 500 €	25 000 €
<i>Conférence des acteurs du Val d'Allier</i>	10 000 €	10 000 €	20 000 €
<i>Outils de communication (dont vidéo)</i>	2 500 €	2 500 €	5 000 €
COÛT TOTAL DU PROJET	95 625 €	200 000 €	295 625 €

Etant donnée les délais de recrutement, le financement du poste d'animateur est envisageable à partir d'avril 2020.

La ligne « Recherche et Développement » consiste en des accompagnements techniques par des partenaires locaux qui travaillent aujourd'hui à moderniser les méthodes d'observation de la rivière Allier (expérimentation de stations connectées de mesure de la qualité de l'eau, développement d'algorithmes pour compter les canoës depuis des images vidéos, mise en œuvre du Cloud Environnemental au Bénéfice de l'Agriculture). En 2018 – 2019, ils ont participé aux travaux du Pôle métropolitain de façon expérimentale ou via une prestation de marché.

Le budget du Pôle métropolitain permet la prise en charge des dépenses prévues pour 2020 dans le plan de financement ci-dessus.

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Il est proposé au Conseil du Pôle Métropolitain :

- De valider l'engagement du Pôle métropolitain pour la réalisation du reste à faire sur le Défi Allier, et le financement d'un poste d'animateur « Rivière Allier » pour l'année 2020 ;
- De valider le principe d'une convention avec l'association « Allier Sauvage » dont les attendus seront à soumettre au vote d'un prochain Conseil du Pôle métropolitain ;
- D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tout acte ou document utile à l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne.

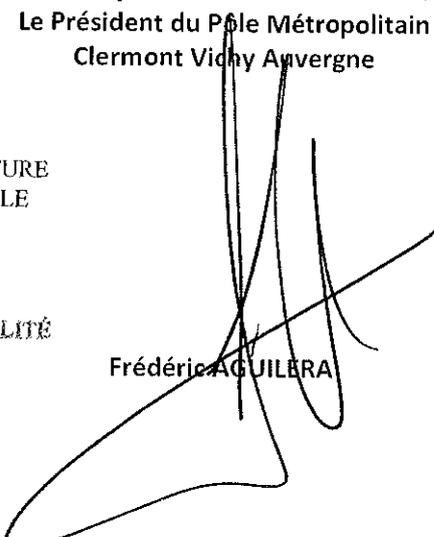
Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne

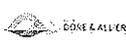
REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

/ 4 MARS 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Frédéric AGUILERA





Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Mardi 21 janvier 2020- 14 heures 30

MISE À DISPOSITION DE SERVICES DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE AU PROFIT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

Le Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne s'est réuni le 21 janvier 2020 à 14H30, Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Madame Isabelle LAVEST, Messieurs Bernard FERRIÈRE, Bernard VEISSIERE, Christian ARVEUF, Christian MELIS, Daniel PEYNON, Dominique ADENOT, François RAGE, Frédéric BONNICHON, Gilles PAULET, Gilles VOLDOIRE, Henri GISSELBRECHT, Jacques DE CHABANNES, Jean Claude GUILLON, Jean Jacques FAUCHER, Jean Sébastien LALOY, Joseph GAILLARD, Marcel ALEDO, Nicolas BONNET, Roger GARDES, Serge CHARLEMAGNE.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Messieurs Jean Paul BACQUET, Olivier BIANCHI, Jean Christophe CERVANTES, Cyril CINEUX, Patrick MONTAGNER, Pascal PIGOT, Pierre RIOL.

Étaient excusés :

Mesdames Marion CANALES, Danielle GILBERT, Messieurs Bertrand BARRAUD, Bertrand PASCUTO, Claude NOWOTNY, Frédéric AGUILERA, Gabriel MAQUIN, Hervé PRONONCE, Jean Pierre BRENAS, Luc CHAPUT, Pierre PECOUL, Tony BERNARD.

Conseillers en exercice : 40

Conseillers présents : 21

Conseillers représentés : 0

Conseillers ayant donné pouvoir : 6

Total votants : 27

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DÔME

/ 4 MARS 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

MISE À DISPOSITION DE SERVICES DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE AU PROFIT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

La convention de mise à disposition de services entre Clermont Auvergne Métropole et le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne s'appliquait depuis le 1^{er} janvier 2014, pour une durée de deux ans, jusqu'au 31 Décembre 2015.

La convention de mise à disposition de services entre la Métropole et le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne est reconduite tacitement d'année en année jusqu'au 31 Décembre 2020, selon les dispositions prévues par l'Avenant n°1, joint en annexe.

La convention prévoit, notamment, que le montant annuel prévisionnel relatif aux missions réalisées par les directions supports de la Métropole au profit du Pôle métropolitain est ajusté en année n+1, en fonction du volume d'activité et des moyens effectivement mis en œuvre. Ainsi, une régularisation du montant facturé est effectuée en année n+1.

Pour 2020, le montant prévisionnel de la fiche sectorielle est égal au montant effectué, il n'y a donc pas lieu d'effectuer une régularisation.

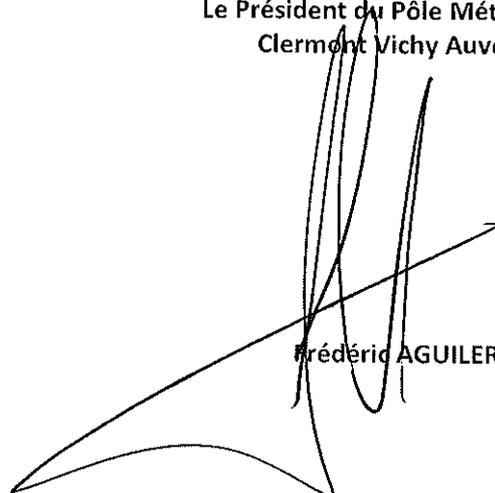
Pour 2020, le montant prévisionnel s'établit à 1 970 €, selon la fiche sectorielle jointe également en annexe.

Compte-tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- De valider le montant de 1 970 € pour les années 2020 selon la fiche sectorielle prévisionnelle 2016 jointe en annexe.

La convention est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne.

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric AGUILERA

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

/ 4 MARS 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Convention de mise à disposition de services
entre la Communauté d'Agglomération Clermontoise
et le Syndicat Mixte ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne
Avenant n°1

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DÔME LE

/ 4 MARS 2020

Entre :

La Communauté d'Agglomération Clermontoise, Clermont Communauté, **CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
Représentée par son Président, Monsieur Olivier BIANCHI, habilité à l'effet des présentes par une
délibération du Conseil de la Communauté en date du 22 avril 2014,
Désignée ci-après, par le terme « La Communauté d'Agglomération»

d'une part,

Et :

Le Syndicat mixte ouvert Métropole « Clermont- Vichy- Auvergne »,
Représenté par son Président en exercice Monsieur Claude MALHURET, habilité à l'effet des
présentes par une délibération du Comité Syndical en date du 08 Novembre 2014,
Désigné ci-après, par le terme « SMO MCVA »

d'autre part,

Par convention en date du 28 février 2014, les parties aux présentes ont prévu la mise à
disposition de Directions ressources de la Communauté d'agglomération au profit du syndicat
mixte ouvert Métropole « Clermont Vichy Auvergne » dans le cadre des dispositions des articles
L5211-4-1 et D5211-16 du Code général des collectivités territoriales.

Le présent avenant vise à modifier l'objet de la convention initiale ainsi que les dispositions
concernant les conditions de reconduction de la présente convention. En effet et afin d'assurer la
continuité du dispositif actuel il est nécessaire de proroger la convention d'un an et d'assurer son
renouvellement d'année en année, par reconduction tacite.

Il est donc convenu :

Article 1^{er} :

L'Article 1 : L'objet de la convention est ainsi modifié :

La direction concernée par la présente convention est :
Affaires juridiques/Assemblées et instances.

Il est précisé que la salle des assemblées de Clermont Communauté est mise à disposition à du
syndicat mixte ouvert « Clermont Vichy Métropole » à titre gratuit pour la tenue de ses réunions.

Article 2 :

L' Article 6 : Durée de la convention et dénonciation est ainsi modifiée

La présente convention conclue initialement pour une durée de 2 années civiles (2014,2015) est
renouvelée pour un an jusqu'au 31 décembre 2016. Elle sera ensuite prorogée d'année en année
par reconduction tacite jusqu'au 31 décembre 2020.

Article 3 :
Toutes les autres dispositions de la convention initiale restent inchangées.

Art. 4 :
Le présent avenant n° 1 prend effet à compter du 1^{er} janvier 2016.

Fait à Clermont-Ferrand,

Le ..18./03/..2016.....,

Pour Clermont Communauté,
Le Président,



Olivier BIANCHI

Pour le SMO MCVA
Le Président



Claude MALHURET

Fiche sectorielle 2015- régularisation

Mise à disposition des directions ressources de Clermont Communauté au profit du syndicat mixte ouvert Métropole « Clermont Vichy Auvergne »

Détail des activités réalisées en 2015

Délibération du comité syndical du 25 janvier 2014

Délibération du conseil de la Communauté du 28 février 2014

Pour Clermont Communauté

Directions mise à disposition : affaires juridiques/assemblées instances, Commande publique et moyens des services, finances, systèmes d'information.

Référent avec le syndicat mixte: /

Pour le syndicat mixte ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne :

Référent avec la Communauté : M Rachid Kander

Objet de la mise à disposition :

La présente mise à disposition est réalisée en vue de concourir au fonctionnement général du syndicat mixte ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne.

La Communauté met à disposition ses directions :

Affaires juridiques / assemblées instances
--

Organisation des réunions des instances, formalisation des délibérations et transmission en préfecture : 1 jour directeur + 1 jour rédacteur

Assistance technique à la réalisation de 4 réunions du conseil métropolitain (régisseur et volet manifestation/ réception) : 3 jours rédacteur + 3 jours adjoint administratif

Commande publique / moyen des services
--

Néant

Finances

Volet budget

Préparation au DOB et au budget 2015 (4 réunions, délibérations, maquette budgétaire) : 3 jours directeur/ directeur adjoint

Suivi de l'exécution budgétaire et préparation des décisions modificatives en cours d'exercice, virements de crédits : 2 jours rédacteur

Compte administratif, compte de gestion et affectation des résultats (délibération, maquette compte administratif) : 3 jours directeur/ directeur adjoint

Participation aux réunions instances métropolitaines : 2 jours directeur / directeur adjoint

Volet exécution budgétaire

Dépenses/recettes

visa des bons de commande sur logiciel : 1 jour adjoint administratif

Arrivée des factures au siège social du syndicat mixte, enregistrement dans le logiciel sur place – à voir sur poste secrétariat et gestion administrative (pour assurer le suivi en cas de relance fournisseur et vérifier le respect des délais de paiement), certification du service fait, puis transmission à la direction des finances

Mandatement des factures et émission des titres à la trésorerie (flux Hélios + bordereaux, mandats, titres et pièces justificatifs + photocopies pièces + paramétrage flux en PESV2
→ 2 jours adjoint administratif + 3 jours rédacteur

- Écritures de fin d'exercice (rattachements charges et produits : période de fin décembre à début janvier) : 0.5 jour rédacteur

Détails des montants pour l'année 2015

Tableau élaboré en fonction des coûts constatés à partir du compte administratif 2014 sur une base ETP de 220 jours/an.

Activités	détail agents	équivalent temps plein des agents affectés	masse salariale des agents affectés	frais directs (20%)	dépenses liées à l'activité	Total (€)
affaires juridiques assemblées instances	1 jours directeur	0,002	330	66	0	397
	4 jours rédacteur	0,018	805	161	0	967
	3 jours adjoint administratif	0,014	477	95	1 500	2 073
finances	8 jours directeur / adjoint directeur	0,04	2 873	575	0	3 447
	4 jours rédacteur	0,018	805	351	0	2 107
	3 jours adjoint administratif	0,01	460	92	0	552
total		0,104	5750	1 340	1500	8590

Le montant initial était fixé à 20147 euros. Le montant réel étant de 8590 euros, la régularisation à effectuer est de 11557 euros en faveur du Syndicat Mixte Ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne.

Fiche sectorielle 2016

Mise à disposition des directions ressources de Clermont Communauté au profit du syndicat mixte ouvert Métropole « Clermont Vichy Auvergne »

Détail des activités prévisionnelles en 2016

Délibération du comité syndical du 25 janvier 2014

Délibération du conseil de la Communauté du 28 février 2014

Pour Clermont Communauté

Direction mise à disposition : affaires juridiques/assemblées instances,

Pour le syndicat mixte ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne :

Référent avec la Communauté : M Rachid Kander

Objet de la mise à disposition :

La présente mise à disposition est réalisée en vue de concourir au fonctionnement général du syndicat mixte ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne.

La Communauté met à disposition ses directions :

Affaires juridiques / assemblées instances

Assistance technique à la réalisation de 5 réunions du conseil métropolitain (régisseur / adjoint administratif

Commande publique / moyen des services

Néant

Finances

Néant

Détails des montants prévisionnels pour l'année 2016

Tableau élaboré en fonction des coûts constatés à partir du compte administratif 2015 sur une base ETP de 220 jours/an.

Activités	détail agents	équivalent temps plein des agents affectés	masse salariale des agents affectés	frais directs (20%)	dépenses liées à l'activité	Total (€)
affaires juridiques assemblées instances	2 jours Adjoint administratif	0,009	318	64	1500	1882

Le montant prévisionnel pour 2016 est de 1882 euros

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Mardi 21 janvier 2020 - 14 heures 30

MOTION SUR LE POSITIONNEMENT DU POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020

Le Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne s'est réuni le 21 janvier 2020 à 14H30, Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Madame Isabelle LAVEST, Messieurs Bernard FERRIÈRE, Bernard VEISSIERE, Christian ARVEUF, Christian MELIS, Daniel PEYNON, Dominique ADENOT, François RAGE, Frédéric BONNICHON, Gilles PAULET, Gilles VOLDOIRE, Henri GISSELBRECHT, Jacques DE CHABANNES, Jean Claude GUILLON, Jean Jacques FAUCHER, Jean Sébastien LALOY, Joseph GAILLARD, Marcel ALEDO, Nicolas BONNET, Roger GARDES, Serge CHARLEMAGNE.

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

/ 4 MARS 2020

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Messieurs Jean Paul BACQUET, Olivier BIANCHI, Jean Christophe CERVANTES, Cyril CINEUX, Patrick MONTAGNER, Pascal PIGOT, Pierre RIOL.

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Étaient excusés :

Mesdames Marion CANALES, Danielle GILBERT, Messieurs Bertrand BARRAUD, Bertrand PASCIUTO, Claude NOWOTNY, Frédéric AGUILERA, Gabriel MAQUIN, Hervé PRONONCE, Jean Pierre BRENAS, Luc CHAPUT, Pierre PECOUL, Tony BERNARD.

Conseillers en exercice : 40
 Conseillers présents : 21
 Conseillers représentés : 0
 Conseillers ayant donné pouvoir : 6
Total votants : 27

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

CONSIDÉRANT :

Le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, créé en 2013, est un syndicat mixte ouvert qui regroupe aujourd'hui 11 EPCI associés à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme. Outil souple de coopérations interterritoriales, le Pôle n'a pas vocation à ce jour à porter des projets opérationnels et ne dispose pas de transfert de compétences. Il s'affirme davantage comme une structure stratégique et coordinatrice qui a pour objet de mettre en cohérence et en synergie les forces, savoir-faire et atouts d'un bassin de vie de près de 700 000 habitants (660 000 habitants aujourd'hui).

Alors que Clermont a perdu le statut de capitale régionale mais gagné celui de Métropole, le Pôle métropolitain fait figure d'espace de dialogue supra-communautaire à l'échelle de l'Auvergne et du Massif Central qui vise à fédérer, articuler, stimuler les collectivités membres et partenaires associés en vue du maintien et du renforcement des fonctions métropolitaines nécessaires aux entreprises et au « bien vivre » de la population. La complémentarité des territoires urbains et ruraux qui composent le Pôle métropolitain et l'organisation nécessaire pour répondre de façon optimisée aux besoins de déplacement, d'attractivité globale (économique, touristique, culturelle ou encore universitaire et hospitalière) et de création d'emplois, justifient une coordination renforcée des politiques publiques.

Pour autant, les missions du Pôle métropolitain ne sont pas toujours bien comprises, identifiées, lisibles. Son rôle et ses contours restent souvent flous pour un grand nombre d'élus communautaires et municipaux.

Par ailleurs, le Pôle est composé d'entités territoriales n'ayant pas toutes la même taille, ni le même niveau d'intégration institutionnelle, ce qui peut créer un décalage entre les attentes et les besoins de coopération de ses membres.

C'est pourquoi, lors du Conseil du Pôle métropolitain du 24 septembre 2019, les élus ont souhaité proposer une motion au Conseil du 17 décembre 2019 sur l'avenir du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne dans le cadre du prochain mandat électoral qui s'annonce.

AU VU DE CES ELEMENTS :

Nous, élus du Pôle métropolitain souhaitons consolider le bassin de vie métropolitain clermontois, en améliorant son attractivité (performances économique et sociale, transition écologique) et son ouverture vers l'extérieur, afin qu'il puisse assumer son rôle de pôle d'équilibre à l'ouest de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour cela, le Pôle métropolitain a besoin d'un positionnement clair et réaffirmé qui permette concrètement :

- Un éclairage plus fédérateur : affirmer l'échelle, la cohérence, l'intérêt général, les avantages collectifs ;
- Une voix audible et écoutée : ses parties prenantes doivent voir en lui un coordinateur, une zone d'échanges, d'informations, de partage, de bon sens collectif au service du bassin de vie ;
- Une légitimité partagée : donner du sens aux différents projets / défis / actions ;

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

- Une place plus dynamique et attractive : faire entrer le Pôle dans le quotidien des EPCI, le rendre concret et utile, vivant et palpable, présent et juste.

Dans cet esprit, nous formulons 5 objectifs prioritaires en faveur d'un positionnement réaffirmé du Pôle métropolitain. Ces objectifs sont versés aux nouveaux élus qui auront à se prononcer en 2020 sur la légitimité et la place du Pôle dans le système des coopérations interterritoriales.

Objectif n°1 : Assurer et garantir un portage politique fort nécessaire pour faire travailler les territoires ensemble

La légitimité politique du Pôle ne pourra être renforcée que par une mobilisation active et régulière des Présidents des EPCI qui devront, a minima, se retrouver autour d'orientations stratégiques co-construites avec le bureau au sein d'une « conférence des exécutifs ».

Objectif n°2 : Organiser une gouvernance interterritoriale efficace et représentative

La gouvernance du Pôle devra refléter son positionnement territorial intermédiaire entre les EPCI membres et les autres partenaires supra-communautaires (PNR, Départements, Région, Etat...). Elle devra, par ailleurs, assurer une représentativité satisfaisante des territoires qui le composent, et en fonction de la nature et de l'échelle des missions du Pôle, assurer une représentativité politique adaptée par rapport à la nature des projets.

Objectif n°3 : Construire avec pragmatisme en ciblant des champs d'intervention prioritaires

Les démarches de coopération porteront sur des actions opérationnelles et ciblées d'intérêt métropolitain qu'il reviendra de définir collectivement dans le cadre d'un programme de travail défini annuellement. À ce jour, la rivière Allier, et ses déclinaisons autour de l'eau et du tourisme, ainsi que les mobilités internes comme externes, constituent deux champs d'intervention prioritaires. Il reviendra d'apprécier plus précisément les autres champs, thèmes et actions à travailler collectivement et progressivement dans une perspective à 5/10 ans.

Objectif n°4 : Associer un volet prospectif et un volet opérationnel sur les sujets d'intérêt Métropolitain

Les actions du Pôle métropolitain gagneront en efficacité et en pertinence dès lors qu'elles contribueront et seront, en même temps, constitutives d'un projet métropolitain stratégique conçu à l'échelle supra EPCI. Considérant les dernières évolutions législatives, il y a lieu de garantir la cohésion interterritoriale à travers des cadres de prospective territoriale intermédiaires entre l'échelle des PLUi et celle du SRADDET

Objectif n°5 : Disposer de moyens à hauteur des ambitions

Les coopérations interterritoriales nécessitent de mobiliser une ingénierie dédiée. Les moyens humains, techniques et financiers seront à évaluer et à déployer pour assurer une animation, une mise en œuvre et un suivi avérés des actions. Pour cela, une mise en commun des moyens de structures existantes est à envisager pour permettre à la fois une simplification du paysage institutionnel et une plus grande capacité d'action à l'échelle du Pôle métropolitain.

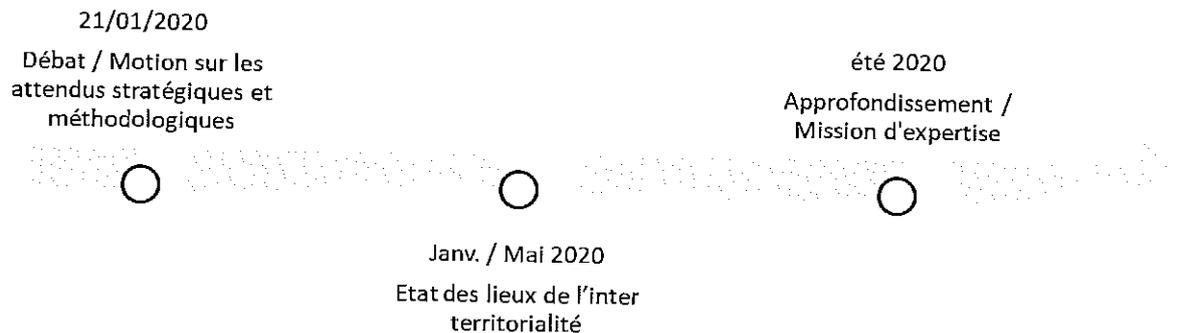
Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

NOUS DEMANDONS LE LANCEMENT D'UNE REFLEXION EN S'APPUYANT SUR LA METHODE SUIVANTE:

- Préciser l'état des lieux du fonctionnement de l'inter-territorialité avec les EPCI membres (questionnaire et rencontres avec les présidents et DGS) et interroger les nouvelles équipes politiques intercommunales élues suite aux élections municipales afin d'approfondir le diagnostic (formulation d'enjeux).
- Clarifier un positionnement politique sur le devenir du Pôle.
- Prendre appui sur les réseaux nationaux et locaux afin de permettre de déterminer le niveau des attentes en matière de coopérations interterritoriales.
- Lancer, si nécessaire, une mission d'accompagnement juridique et / ou territoriale de manière à préciser les marges de manœuvre actuelle au regard des compétences intercommunales, mais aussi des évolutions possibles.

Ces réflexions seront suivies par un groupe de travail comprenant notamment les membres (EPCI et CCI), les Pays et les Parcs.

Le calendrier de la mission d'expertise est à articuler avec le calendrier électoral.



NOUS SOUHAITONS :

- Que ces réflexions aient vocation, après les élections de 2020, à venir nourrir la stratégie de développement du Pôle métropolitain (cf. objectifs 3 et 4 supra),
- Une forte implication des élus issus des élections de mars 2020, principale condition de réussite de la transformation du pôle (objectif 1).
- Que soit ensuite posé le cadre structurel permettant la mise en œuvre de la stratégie (cf. objectifs 1, 2 et 5).
- Que le périmètre du Pôle soit susceptible de s'adapter, notamment en étant ouvert à l'adhésion d'EPCI proches qui souhaiteraient le rejoindre, avec lesquels ils partagent des dynamiques de territoire (économiques, touristiques, naturelles, de déplacements, ...)
- Que l'accompagnement par une prestation externalisée se prolonge sur ces phases ultérieures si le prochain exécutif confirme la démarche.

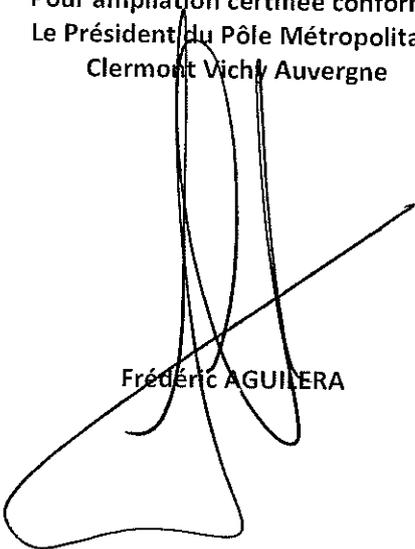
Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Il est proposé au Conseil du Pôle Métropolitain :

- De valider les termes de la motion sur le positionnement du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne suite aux élections municipales

La motion est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne.

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric AGUIERA

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

16 MARS 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

14 MARS 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ